



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Saad Dahleb - Blida1
Institut d'architecture et d'urbanisme



Mémoire de Master

(Joint en annexe le rapport du projet)

Option A.Z.U.L

Architecture en Zones Urbaines Littorales

Aménagement et mise en valeur du front de mer

Réalisé par:

- GHETTAS Hind
- GUEDOUN Asma Amina

Porteur du master:

- Mr. ICHEBOUBENE Youcef (maitre de conference)

Encadré par:

- Mr. AHMED CHAOUICHE Nabil (Maitre assistant)
- Mr. ICHBOUBENE Youcef (maitre de conference)
- Mr. AMEUR Mohamed (assistant vacataire)

Année académique : 2016/2017

D E D I C A C E S

Je dédie ce modeste travail, qui est le fruit récolté après tant d'années d'efforts :

À nous mêmes, ma binôme et moi, pour tous nos efforts et sacrifices

À mes très chers parents ; *A* mon papa qui m'a soutenu & encouragé tout le long de mes études, et ma maman qui m'a toujours apporté son soutien moral et matériel depuis que j'ai connu le premier banc de l'école, jusqu'à la chaise de l'université.

À Kadraoui Youcef, mon âme-sœur, qui a toujours été là pour moi et disposé à me tendre la main dans les bons jours et les mauvais.

À mes frères et sœurs, sans oublier mes neveux adorés.

À mes cousins qui m'ont soutenue les jours où j'étais totalement désespérée.

À tout mes amis et mes collègues sans exception.

Merci à tous ceux que j'aime, vous avez été fantastiques !

Ghettas Hind

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements et toute notre gratitude à nos encadreurs, Mr Icheboubene, Mr Ahmed chaouche et Mr Ameer pour leur disponibilité, leur patience et surtout leurs judicieux conseils. Nos remerciements vont aussi vers tous nos professeurs qui, de près ou de loin, ont contribué à notre formation. Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés pour la réussite de ce travail. Toute notre reconnaissance à nos aînés et maitres.

- GHETTAS Hind
- GUEDOUN Asma

RESUME

Le développement des villes littorales sur le plan urbanistique et architecturales est influencé essentiellement par la présence de la mer, de nos jours, nombreuses villes littorales vivant une isolation avec le front de mer causé par plusieurs facteurs tel que la présence des zones industriels, l'habitat spontané, le clivage ville/port et les ruptures faites par les voies expressives et les voies ferrées (ex : la baie d'Alger).

Le travail que nous allons présenter traite le thème de « l'aménagement et mise en valeur du front de mer » a pour but d'**Insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle centralité métropolitaine d'Alger.**

Ce mémoire de master se compose d'une introduction générale, un état de connaissances et d'une conclusion générale, avec un rapport explicatif du projet joint en annexe.

L'introduction générale comprend la présentation de l'option AZUL, les objectifs de l'atelier et la structure du mémoire.

La partie état de connaissances se compose de deux phases : La première est la thématique générale où on va élaborer une étude sur les villes littorales en général et leurs particularités sur le plan urbanistique et architectural, on présentera également le cas de la ville littorale Algérienne, ses particularités et ses lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral.

La deuxième phase sera réservée à la compréhension de la thématique spécifique à notre étude, elle comporte la formulation de la problématique générale qui est « insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle centralité métropolitaine d'Alger » en donnant des hypothèses à développer ; ensuite on va détailler la problématique spécifique qui est « l'aménagement et mise en valeur du front de mer » en citant des cas d'exemple (le cas de Barcelone et le cas de la baie d'Alger), et élaborant les aménagements adaptés au front de mer plus précisément les équipements culturels .

Au final, le mémoire sera achevé avec une conclusion générale contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Projet de Fin d'Étude), en premier lieu, on va présenter une analyse sur le cas d'étude (la la partie centrale de la baie d'Alger) ; sa situation, l'accessibilité, ses particularités, ainsi qu'un constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architecturale à travers l'histoire.

La finalité de cette étude, va nous orienter vers la formulation du constat général de la ville et les actions à mener, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'arrivée au plan masse et au projet architectural pour répondre aux objectifs établis dans notre travail.

Mots clés :

Littoral _ Métropole _ Front de mer _ Urbanisation _ Durabilité _ Culture.

ملخص

يتأثر تطور المدن الساحلية من حيث التخطيط العمراني والهندسة المعمارية أساسا بوجود البحر، وفي الوقت الحاضر تعيش العديد من المدن الساحلية عزلة مع الواجهة البحرية الناجمة عن عدة عوامل مثل وجود المناطق الصناعية، المباني الغير مقننة، انفصال المدن عن موانئها و كذلك الحواجز الناتجة عن الطرق السريعة والسكك الحديدية (على سبيل المثال خليج الجزائر).

العمل الذي سنقدمه يتناول موضوع "تعمير و تطوير الواجهة البحرية" و يهدف إلى إدماج الجزء المركزي من الخليج في مخطط مركزية العاصمة الجديدة في الجزائر.

تتكون هذه الذاكرة من مقدمة عامة، مرحلة البحث و المعرفة، الاستنتاج العام، و تقرير توضيحي للمشروع المرفق.

وتشمل المقدمة العامة عرض خيار الهندسة المعمارية في المنطقة الساحلية، وأهداف ورشة العمل و كذلك هيكل الذاكرة.

ويتكون جزء البحث و المعرفة من مرحلتين، الأول هو الموضوع العام حيث سنقوم بإعداد دراسة حول المدن الساحلية بشكل عام وخصائصها من الناحية الحضرية والمعمارية، وسوف نقدم أيضا حالة المدينة الساحلية الجزائرية، خصوصياتها وقوانينها المتعلقة بحماية و تطوير الخط الساحلي.

أما المرحلة الثانية فستخصص لفهم الموضوع المحدد لدراستنا، والذي يتضمن صياغة المشكلة العامة التي تتمثل في "إدماج الجزء المركزي من الخليج في مخطط مركزية العاصمة الجديدة في الجزائر" من خلال إعطاء الفرضيات و صياغة حلول لبلوغ الهدف المنشود؛ ثم بعد ذلك سوف نقوم بالتدقيق في المشكلة المحددة ألا و هي "تطوير الواجهة البحرية" بالإشارة إلى أمثلة (حالة برشلونة وحالة خليج الجزائر)، و كذلك تطوير وسائل الراحة و تأمينها مع الواجهة البحرية بشكل أنسب مع التمتع في المعدات الثقافية.

و أخيرا سنهي الأطروحة بـاستنتاج عام يحتوي على هدف دراستنا و انعكاس بحثنا على المشروع المرفق.

في الملحق، نجد مشروع نهاية الدراسة، و الذي يتضمن تحليلا للجزء المركزي من خليج الجزائر؛ وموقعه، وإمكانية الوصول إليه، وخصوصياته، فضلا عن مراحل تطوّر المدينة من الناحية الحضرية والمعمارية على مر التاريخ.

كل هذه الدراسات سوف تمكننا من فهم الموقع جيدا، و إدراك النواقص الموجودة فيه، ثم وضع خطة شاملة تخضع لهيكل دقيق بغية الوصول إلى مخطط مدني مبني على أسس سليمة ومشروع معماري لتحقيق الأهداف المحددة في عملنا.

كلمات البحث:

الساحل _ مدينة كبرى _ الواجهة البحرية _ التحضر _ الاستدامة _ الثقافة.

Liste des sigles

- . **PACA** : Provence Alpes Côte d'Azur.
- . **AZUL**: Architecture en Zones Urbaines Littorales.
- . **ONS**: Office National des Statistiques.
- . **RGPH**: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- . **ZET**: Zones d'Expansion Touristique.
- . **MATE**: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- . **PAC** : Plan d'Aménagement Côtier.
- . **PDAU**: Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
- . **POS**: Plan d'Occupation des Sols.
- . **SNAT** : le schéma national d'aménagement du territoire.
- . **SDAT**: le schéma directeur d'aménagement touristique.
- . **RN**: Route Nationale.
- . **CW**: Chemin de Wilaya.
- . **RER**: Réseau Express Régional.
- . **BD**: Boulevard.
- . **COMEDOR** : comité Permanent d'étude, de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger.
- . **GPU**: Grand Projet Urbain.
- . **ONT**: Office National du Tourisme.
- . **CNAC** : Centre National d'Art et de Culture
- . **BPI** : Bibliothèque Publique d'Information
- . **IMA** : Institut du monde arabe

Sommaire

Introduction générale	Erreur ! Signet non défini.
Présentation de l'option A.Z.U.L	Erreur ! Signet non défini.
La structure du mémoire	Erreur ! Signet non défini.

ETAT DE CONNAISSANCE

I. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique

.....Erreur ! Signet non défini.

I.1. Cas général..... Erreur ! Signet non défini.

I.1.1. Généralité sur littoral : Erreur ! Signet non défini.

a) Les types des littoraux : Erreur ! Signet non défini.

b) La ville littorale: Erreur ! Signet non défini.

I.1.2. Particularités des villes littorales sur le plan urbanistique:.....Erreur ! Signet non défini.

a) Les formes de développement : Erreur ! Signet non défini.

b) Aménagement des percées : Erreur ! Signet non défini.

c) L'aménagement des espaces vert:..... Erreur ! Signet non défini.

d) L'aménagement des espaces publics..... Erreur ! Signet non défini.

I.1.3. Particularités des villes littorales sur le plan architectural:Erreur ! Signet non défini.

a) Implantation et orientation Erreur ! Signet non défini.

b) La forme du bâtiment:..... Erreur ! Signet non défini.

c) Les ouvertures Erreur ! Signet non défini.

d) Matériaux et couleurs de constructions :..... Erreur ! Signet non défini.

e) Les espaces de transition :..... Erreur ! Signet non défini.

I.1.4. Les effets des conditions climatiques sur l'architecture : Erreur ! Signet non défini.

I.1.5. Particularités socio-économiques et son impact sur l'architecture : ...Erreur ! Signet non défini.

I.2. Le cas de la ville littorale Algérienne : Erreur ! Signet non défini.

I.2.1. Présentation de la ville littorale Algérienne : Erreur ! Signet non défini.

a) Sur le plan urbanistique :..... Erreur ! Signet non défini.

b) Sur le plan Architectural : Erreur ! Signet non défini.

I.2.2. Législation : Erreur ! Signet non défini.

I.2.3. Les instruments d'urbanisme : Erreur ! Signet non défini.

I.3. Conclusion : Erreur ! Signet non défini.

II. La thématique spécifique :..... Erreur ! Signet non défini.

II.1. Formulation de la problématique générale :..... Erreur ! Signet non défini.

« Insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle centralité métropolitaine d'Alger »	
.....	Erreur ! Signet non défini.
Les hypothèses :	Erreur ! Signet non défini.
Les objectifs.....	Erreur ! Signet non défini.
II.2. Thème spécifique: Aménagement et mise en valeur du front de mer ..	Erreur ! Signet non défini.
II.2.1. Aménagement du front de mer	Erreur ! Signet non défini.
a) Le cas de Barcelone et son nouveau front de mer:	Erreur ! Signet non défini.
b) Alger et la recomposition de son front de mer:	Erreur ! Signet non défini.
II.2.2. Les espaces publics :.....	Erreur ! Signet non défini.
II.3. Elaboration du projet architectural	Erreur ! Signet non défini.
II.3.1. Les aménagements culturels	Erreur ! Signet non défini.
II.3.2. Le centre culturel :	Erreur ! Signet non défini.
II.3.3. Etude des exemples :.....	Erreur ! Signet non défini.
II.4. Conclusion :	Erreur ! Signet non défini.
COCLUSION GENERALE	68
LA REFERANCE BIBLIOGRAPHIQUE	69
ANNEXE : RAPPORT EXPLICATIFDU PROJET	69

Liste des figures

Figure 1: façade maritime de la région de PACA/ Marseille (France).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Aménagement de la falaise de la zone portuaire de la ville de Tipaza Promotion 2007/2008.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3: Aménagement du front de mer de la ville de Tizirt (Promotion 2006/2007).	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4: Aménagement du front de mer sud de la ville de Tamentfoust Promotion 2008/2009.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 1: Les différents types de littoraux et leurs activités.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2: Une vue générale de la ville de Cannes/ France.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 Vue panoramique Nice (France).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4: littoral de Miami.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5: la baie d'ALger (Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6: photo représentant l'urbanisation perpendiculaire. Manarola (Italie) ..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7: La ville de Zéralda(Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8: développement de toute direction. Lisbonne (Portugal)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9: La rue de la Rambla à Barcelone (Espagne)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10: la rue melouse ALger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 11: schéma explicatif démontrant l'utilité des espaces verts.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 12: le jardin d'essai El hamma (Alger)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13: place publique de regroupement et de spectacles Agadir (Maroc)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 14: la place l'Emir Abdelkader (Alger)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 15: Ville de Stockholm, Suède.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16: Le centre culturel Heydar-Aliyev/ ZAHA HADID	Erreur ! Signet non défini.
Figure 17: Opéra de Sydney	Erreur ! Signet non défini.
Figure 18: La grande motte Hôtel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 19: Se Protéger Du Soleil extérieur.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 20: représente l'utilisation du verre; Jumeirah Beach Hôtel - Dubaï	Erreur ! Signet non défini.
Figure 21: la façade blanche maritime; la baie d'Alger.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 22: Auvent.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 23: Bow-window	Erreur ! Signet non défini.
Figure 24: Balcon	Erreur ! Signet non défini.
Figure 25: Galerie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 26: loggia.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 27: Pergola	Erreur ! Signet non défini.
Figure 28: Perron	Erreur ! Signet non défini.
Figure 29: véranda	Erreur ! Signet non défini.
Figure 30: kiosque.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 31: Belvédère	Erreur ! Signet non défini.
Figure 32: terrasse	Erreur ! Signet non défini.
Figure 33: porche	Erreur ! Signet non défini.

Figure 34: Carte des climats mondiaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 35: résidence Shachamon Eilat/ France	Erreur ! Signet non défini.
Figure 36 : Intégration des tuiles solaires	Erreur ! Signet non défini.
Figure 37: Typologie des effets de masques architecturaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 38 : Technique de production d'énergie.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 39 : barrière brise-vents artificielle	Erreur ! Signet non défini.
Figure 40: barrière brise-vents naturelle.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 41: schéma descriptif montrant le mécanisme d'une centrale hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 42: système de récupération des eaux pluvial.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 43: Différents types d'infiltration éventuelles.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 44: photo représentant les causes d'humidité.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 45: Tsunami du 11 mars 2015 à Fukushima/ Japon.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 46: Submersion marine du 05/12/2013 à Pas-de-Calais/ France....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 47: L'érosion de Soulac sur mer/ France	Erreur ! Signet non défini.
Figure 48 : Jumeirah Beach Hotel - Dubaï.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 49: La digue promenade de Barcelone.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 50: La grande motte Hôtel/ France.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 51: maison avec patio.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 52 : terrasse donnante sur la mer.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 53 : Place Gueydon Bejaia (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 54: la madrague camping _ pays de la Loire(France)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 55 : Marine Sousse à Sousse/ Tunisie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 56 : Hôtel à Sousse, Tunisie.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 57: photos représentants Centre des arts et de la culture, Alger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
Figure 58: les ruines romaines Tipaza (Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 59: Thalassothérapie de Sidi Fredj,Alger/ Aldérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 60: L'hôtel Alliance Thalasso & SPA Pornic/ France	Erreur ! Signet non défini.
Figure 61: la façade maritime de la baie d'Alger/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 62: La côte de Bejaïa/ Algérie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 63: la façade maritime d'Alger/Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 64: le littoral d'Annaba/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 65: Le littoral d'Oran/ Algérie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 66: la baie de Skikda/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 67: le littorale de Mostaganem/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 68: la baie de Jijel/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 69: Tichy Bejaia	Erreur ! Signet non défini.
Figure 70: Azeffoun, Tizi Ouzou	Erreur ! Signet non défini.
Figure 71: Aokas, Béjaïa	Erreur ! Signet non défini.
Figure 72: Souk el tenine Bejaia/ Algérie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 73: la plage bleue _ Tipaza/ Algérie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 74: bousmail _ Tipaza/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 75: Fig.16 : Casbah d'Alger (Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 76: les escalier du Bd. Med5 Alger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.

Figure 77: la place khmisti de la grande poste vue sur mer, Alger (Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 78: la place des martyres Alger (Algérie).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 79: Percée visuelle vers la mer, BD Ziroud Youcef ; Alger centre/Algérie..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 80: la rue melouse ,ALger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 81:immeuble ;rue hassiba benbouali	Erreur ! Signet non défini.
Figure 82 : BD Che Guevara.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 83: BD Mohamad Amara	Erreur ! Signet non défini.
Figure 84: Aéro-habitat, Telemly, Alger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 85: le quartier Belouizdad, Alger (Algérie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 86: le projet du Sablette Alger	Erreur ! Signet non défini.
Figure 87: projet d'Alger médina.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 88: projet de la grande moqué d'Alger	Erreur ! Signet non défini.
Figure 89: un projet hôtelier et touristique intégré au niveau de la ZET de Douaouda/ Tipaza	Erreur ! Signet non défini.
Figure 90: l'Opéra d'Alger/ Ouled fayet	Erreur ! Signet non défini.
Figure 91: Figure: cite de la mer à Oran/ ALgérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 92: le front de mer de Barcelone	Erreur ! Signet non défini.
Figure 93: la Rambla de Mar	Erreur ! Signet non défini.
Figure 96: vue sur le port et le téléphérique.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 95: la promenade de Barcelone	Erreur ! Signet non défini.
Figure 94: les plages de Barcelone.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 101: projet Alger Médina.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 99: projet du Sablette	Erreur ! Signet non défini.
Figure 100: projet de réaménagement du port d'Alger.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 141: schéma dimensionnel des rues	Erreur ! Signet non défini.
Figure 142: rue de la pompe; Paris/ France	Erreur ! Signet non défini.
Figure 143: la rue diseley; Alger /Algérie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 144: schéma dimensionnel des boulevards.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 145: Giardini Papadopoli;Venise	Erreur ! Signet non défini.
Figure 146: Le jardin public ; Hazebrouck	Erreur ! Signet non défini.
Figure 147: jardin d'essai ; ALger/ Algérie.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 148: la promenade du sablette ; Alger	Erreur ! Signet non défini.
Figure 149: promenade picasso; Malaga	Erreur ! Signet non défini.
Figure 150: les bancs.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 151: les fontaines	Erreur ! Signet non défini.
Figure 152: les kiosques	Erreur ! Signet non défini.
Figure 153: les éléments décoratifs.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 154: l'éclairage artificiel.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 155: les pubelles.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 156: les toilettes publiques.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 157: des panneaux et des plaques d'affichages.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 158: les aires de jeu.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 102: l'agora grecque; Athènes/ Grèce.....	Erreur ! Signet non défini.

Figure 103: le forum romain ; Basilique de Constantin et Maxence	Erreur ! Signet non défini.
Figure 104: place publique ville médiévale ; place Hippocrate/ Grèce	Erreur ! Signet non défini.
Figure 105: zone soukrière islamique	Erreur ! Signet non défini.
Figure 106: Palais de la culture Moufidi Zakaria	Erreur ! Signet non défini.
Figure 107: complexe touristique de Rumilly.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 108: maison de la culture a Amiens	Erreur ! Signet non défini.
Figure 109: le centre Heydar Aliyev	Erreur ! Signet non défini.
Figure 110: Institut du monde arabe, Ile de France.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 111: vue aérienne de l'environnement du projet	Erreur ! Signet non défini.
Figure 112: le plan du projet IMA.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 113: carte montrant l'environnement existant	Erreur ! Signet non défini.
Figure 114: Entré nord	Erreur ! Signet non défini.
Figure 115: Entré principale	Erreur ! Signet non défini.
Figure 116: Entré Sud.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 117: plan de sous sol du projet	Erreur ! Signet non défini.
Figure 118: Coupe A-A	Erreur ! Signet non défini.
Figure 119: Coupe B-B.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 120: centre culturel George Pompidou; Paris/ France	Erreur ! Signet non défini.
Figure 121 : Le plateau Beaubourg avant la construction. Vue du parc de stationnement1977.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 122: premier dessin du projet.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 123: les fameux tuyaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 124: La Chenille	Erreur ! Signet non défini.
Figure 125: Gerberettes du centre Beaubourg	Erreur ! Signet non défini.
Figure 126: L'entrée du Centre, vue de l'intérieur	Erreur ! Signet non défini.
Figure 127: Le Belvédère	Erreur ! Signet non défini.
Figure 128: L'escalier mécanique	Erreur ! Signet non défini.
Figure 129: Le hall d'entrée.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 130: Façade de Beaubourg, la chenille	Erreur ! Signet non défini.
Figure 131: Vue de la Piazza	Erreur ! Signet non défini.
Figure 132: Façade de Beaubourg, la nuit.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 133: Chantier de Beaubourg	Erreur ! Signet non défini.
Figure 134: Vue de la BPI, Bibliothèque publique d'information	Erreur ! Signet non défini.
Figure 135: Les ascenseurs	Erreur ! Signet non défini.
Figure 136: L'IRCAM et la Fontaine Stravinsky	Erreur ! Signet non défini.
Figure 137: Réserves de tableaux du MNAM	Erreur ! Signet non défini.
Figure 138: La façade du Centre Pompidou depuis la rue du Renard.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 139: Maquette du projet définitif, façade est	Erreur ! Signet non défini.
Figure 140: Maquette du projet définitif, façade ouest	Erreur ! Signet non défini.

Introduction générale :

Le littoral a été de tout temps qualifié d'espace complexe et vulnérable, particulièrement quand il s'agit d'intervenir dans différents aménagements sur le plan urbanistique et architectural.

De nos jours, les actions de développement du littoral s'inscrivent en majorité et dans nombreux pays, dans une dimension nationale voire même internationale, d'aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur le plan architectural et urbanistique certes, que chaque région a son architecture et son urbanisme spécifique, comme l'a évoqué l'architecte **Jean Nouvel** « *chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture* », mais il faut dire que les modèles d'architecture et d'urbanisme en zones littorale, présentent des caractères originaux par rapport aux modèles courants.¹

Figure 1: façade maritime de la région de PACA/ Marseille (France)



Source : <http://www.steeringlegal.com>.

Tournée naturellement vers la mer Méditerranée, la région de PACA dispose d'une façade maritime dynamique comprenant un grand port maritime (Marseille).

En Méditerranée comme ailleurs, le processus d'urbanisation semble connaître une accélération qui en changerait la nature, ou au moins le degré, en favorisant la concentration de la population dans les grandes villes, les seules à pouvoir cristalliser les fonctions de haut niveau : institutions politiques, nationales et internationales, sièges sociaux des grandes firmes dites « multinationales », bourses des valeurs, équipements culturels de renommée mondiale, etc.² L'usage de ces adjectifs montre tout de suite le lien entre la référence privilégiée à l'échelle mondiale, la mondialisation, et ce nouveau stade de la croissance urbaine qu'on s'accorde à nommer la métropolisation.

¹ Auteur : Pierre LABORDE 1993 ; date de consultation 20 août 2017

² Auteur : Jean-Claude Jager et Abdelmadjid Arif « Dossier bibliographique réalisé en juillet 1998 » Association villes et territoires méditerranéens ; date de consultation : le 18 avril 2017

Présentation de l'option A.Z.U.L :

Dans notre option la prise en considération du rapport **Site/Projet** s'avère nécessaire et importante. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan; au contraire un bon projet est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique. Comme l'a évoqué l'architecte **Jean BALLADUR**, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »: *"...Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis. Autrement dit, il étudiait la silhouette du bâtiment avant de regarder la fonction, le plan, etc. ..."*³ Un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat.

L'objectif de cette approche est pour : une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti, une meilleure protection et mise en valeur des potentialités littorales, et enfin une meilleure réflexion dans une démarche de développement durable. Comme on le voit aux exemples suivants :

Figure 3: Aménagement du front de mer de la ville de Tizirt (Promotion 2006/2007).



Figure 2 : Aménagement de la falaise de la zone portuaire de la ville de Tipaza Promotion 2007/2008.



Figure 4: Aménagement du front de mer sud de la ville de Tamentfoust Promotion 2008/2009.



Fig 2, 3,4 Source : mémoires du master.

³ Auteur : Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY, 1993 ; date de consultation : le 20 août 2017

Il faut dire que l'option AZUL a pris de l'envol et a donné des résultats satisfaisants. Pour rappel, certaines idées maîtresses développées autour des grands projets de la ville d'Alger ont été initiées, pensées et développées dans l'option AZUL. Parmi ces idées on peut retenir:

- L'aménagement des berges et de l'embouchure de l'Oued El Harrach.
- La promenade de la baie reliant l'embouchure de l'Oued El Harrach au quartier d'El Hamma, ainsi que l'aménagement de celui-ci.
- La notion de la coulée verte, prenant naissance du monument et aboutissant au jardin d'essai.
- L'aménagement d'esplanades créant ainsi l'articulation entre la ville et le front de mer.
- La restructuration du port d'Alger, voire même son déplacement redonnant l'espace libéré à la ville.
- Aménagement d'une gare maritime digne de la capitale, offrant une vitrine aux voyageurs.

La structure du mémoire :

Etat des connaissances : il s'agit d'un travail de recherche bibliographique, documentaire et sur le NET. Il sera appuyé par l'étude et l'analyse des exemples concrets et, sous-tendue par des cours d'appui sous forme de communications et de débats au sein de l'Atelier. Ces cours seront assurés par l'équipe pédagogique. Il sera consacré dans un premier temps à l'initiation de la ville littorale en général et le cas d'Algérie en particulier ; et dans un second temps à la connaissance de ces villes particulièrement sur le plan architectural et urbanistique.

Rapport du projet (joint en annexe): Il s'agira, par rapport à la problématique définie d'élaborer un schéma de principe d'aménagement et conclure avec une simulation de projets qui va du plan de masse jusqu'à l'intervention architecturale.

Mais seulement, la réflexion, sera menée dans une démarche de développement durable et, doit s'inspirer de l'ensemble des indicateurs identifiés, expliqués et démontrés dans les phases suivantes. A fin de revaloriser la baie d'Alger en lui donnant l'image de la métropole qu'elle mérite.

PARTIE 01

ETAT DE CONNAISSANCE

**Insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle
centralité métropolitaine d'Alger**

Aménagement et mise en valeur du front de mer

Le but de cette recherche est de compléter nos connaissances sur les villes littorales particulièrement sur le plan architectural et urbanistique, elle sera consacrée à l'identification des indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbains littorales.

I. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique

I.1. Cas général

I.1.1. Généralité sur littoral :

Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme. Espace limité, convoité, attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités.

« Lorsqu'on s'approche du bord de mer, on a l'habitude de dire qu'on est sur la côte. Pourtant, toutes les côtes ne se ressemblent pas. Et cette variété est à l'origine de la richesse de nos paysages.»¹

Il suffit de sillonner le littoral pour s'apercevoir que la côte change fréquemment d'aspect. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, selon les pays et parfois même entre deux plages, elle n'offre pas le même relief ni le même profil. On peut cependant définir plusieurs familles de côtes.

a) Les types des littoraux :

La classification est basée sur les matériaux qui composent le relief. Cela permet de décrire facilement le littoral en utilisant des termes adaptés au grand public. On peut de cette manière définir les côtes selon 4 grandes familles:

Les côtes sableuses:

À morphologie variable, elles sont assez récentes (quelques milliers d'années) et représentent entre 10 à 15% du littoral. Ce sont des zones où le sable est déposé par les vagues et le vent.

Les côtes rocheuses :

Sans plage, elles sont souvent hautes et escarpées. On y trouve une falaise en granite, argile ou calcaire, à la base de laquelle se situe un banc rocheux plat et érodé ou bien une couche épaisse de matériaux grossiers.

Les côtes à graviers et galets:

Escarpées et abruptes, elles sont formées de débris grossiers. Plus fréquentes aux moyennes et hautes latitudes, on les trouve aussi près de falaises peu solides que le vent érode.

Les côtes boueuses:

Typiques des zones tropicales ou asiatiques, elles sont composées de sédiments inorganiques qui proviennent en majorité de l'érosion des continents. On y observe peu de déferlement mais des eaux brunes et des pentes douces.

¹ Site web : <http://www.sur-la-plage.com> L'actualité des plages du monde 2008-2017 PALMERIS ; consulté le 23/07/2017

« Une autre méthode consiste à classer les côtes en fonction du rapport entre les différentes forces qui s'exercent sur le littoral. Cela permet de distinguer les côtes dominées par les fleuves, celles dominées par l'énergie des vagues, celles dominées par l'énergie des marées et enfin les côtes à énergie mixte ».2

Figure 1: Les différents types de littoraux et leurs activités.

1. Falaises
2. Côte rocheuse
3. Lagune
4. Ile
5. Presqu'île
6. Estuaire
7. Delta
8. Baie
9. Fleuve
10. Plage
11. Pêche
12. Agriculture
13. Ville
14. Tourisme
15. Zone industrialo-portuaire
16. Route et réseau ferré



Source : www.lelivrescolaire.fr.

Chaque type de littorale a une façon d'aménagement bien précise, selon sa topographie et son type de sol, car les potentialités naturelles doivent être prises en considération dans l'intervention urbanistique et architecturale

b) La ville littorale:

Les villes littorales sont des villes qui bordent et qui se développent le long du littoral, zone comprise entre une étendue maritime et le continent. Elles figurent parmi les lieux les plus dynamiques de la planète.

Le littorale, d'emblée, séduit par la beauté de ses sites ; la mer lui confère notoriété, attractivité et rôle stratégique dans les perspectives du développement, ceci grâce à ses particularités paysagère, socio-économique et ses caractéristiques physiques et économiques remarquables qui lui rendent assez spécifique et lui permet de mieux se développer.

² Site web : <http://www.sur-la-plage.com> L'actualité des plages du monde 2008-2017 PALMERIS; consulté le 23/07/2017

Figure 2: Une vue générale de la ville de Cannes/ France.



Sources : www.nicematin.com.

Une vue panoramique sur la ville de Canne (France) ; sa baie est classé parmi les plus belles baies au monde (la troisième mondiale à l'an 2017). Une baie dynamique profite d'une diversité d'activité.

I.1.2. Particularités des villes littorales sur le plan urbanistique:

L'urbanisme littoral se développe en extension des agglomérations existantes ou en aménagement nouveaux ; ces aménagements sont des développements multifonctionnels bien caractérisés et spécifiques.

a) Les formes de développement :

✚ Parallèlement à la mer :

Généralement dans les sites plats, les villes se développent parallèlement à la mer pour le but d'avoir une vue dégagée vers la mer & éventuellement pied dans l'eau.

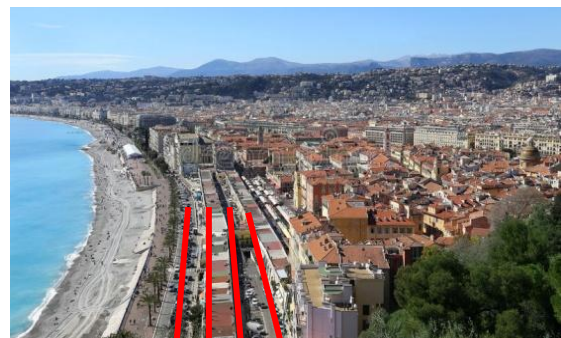
Cette organisation est pour des raisons climatiques (profiter de la ventilation naturelle); ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer, sans oublier le facteur le plus important c'est l'économie ou la mer est un milieu privilégié pour développer des activités économiques.

Figure 4: littoral de Miami



Sources: fr.dreamstime.com.

Figure 3 Vue panoramique Nice (France)



Sources: fr.dreamstime.com.
Traité par GHETTAS et GUEDOUN.

Les sites plats renforcent ce développement linéaire des villes. La construction tout au long de la cote pour apprécier la vue dégagée vers la mer

✚ Perpendiculairement à la mer :

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent généralement sur des sites accidentés comme le cas de la ville d'Alger. Les risques naturels jouent un rôle très important sur le développement de la ville, leurs impacts font que cette dernière s'éloigne de la côte et implique la construction sur les hauteurs pour éviter les dégâts. (Humidité, vents, inondations).

Figure 6: photo représentant l'urbanisation perpendiculaire. Manarola (Italie)



Source: twistedstifter.com.

Figure 5: la baie d'ALger (Algérie)



Source: <http://www.lexpressiondz.com>.

Dans le cas des sites accidentés, Le tracés urbain suit la morphologie du site ce qui en résulte une vue panoramique sur tout le paysage maritime.

✚ Développement satellitaire (dans toutes directions) :

Ce genre d'évolution est fait d'une manière aléatoire à cause des obstacles qui bloquent l'évolution et engendrent l'apparition de plusieurs pôles de développement. Ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau), ainsi la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales.

Figure 8: développement de toute direction. Lisbonne (Portugal)



Source: hervemariage.blogspot.com.
Traité par GHETTAS et GUEDOUN

Figure 7: La ville de Zéralda (Algérie)



Source: <https://www.tripadvisor.fr>.
Traité par GHETTAS et GUEDOUN

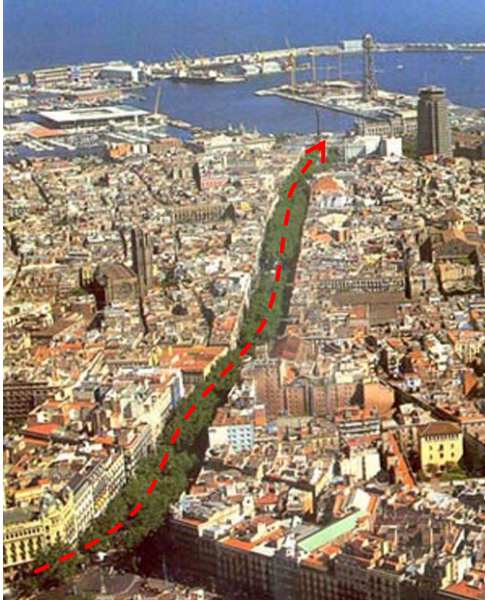
La présence des obstacles change l'orientation du développement des villes.

b) Aménagement des percées :

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les îlots qui sont faites dans le but :

- D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.
- Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville.

Figure 9: La rue de la Rambla à Barcelone (Espagne)



Source : <https://www.pinterest.fr>.

Figure 10: la rue melouse ALger (Algérie)

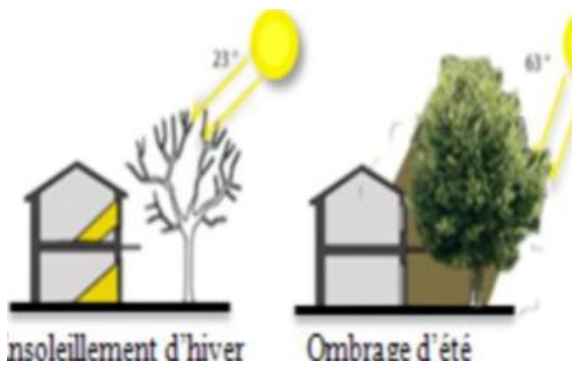


Source : photographié par GHETTAS.

c) L'aménagement des espaces vert:

La présence de la végétation le long des rues, dans les places et à l'intérieur des constructions, est fortement recommandée pour la protection du soleil ou du vent et une réduction de la contrainte de chaleur en abaissant les températures c.à.d. améliore les microclimats urbains (facteurs naturels: l'ensoleillement et le vent).

Figure 11: schéma explicatif démontrant l'utilité des espaces verts



Source : www.google.fr/images

Figure 12: le jardin d'essai El hamma (Alger)



Source : <http://www.algerlablanche.com>.

L'espace vert, appelé les paumant de la ville, va alléger l'air pollué des villes et aussi leur donner un aspect esthétique

d) L'aménagement des espaces publics

Les villes littorales se caractérisent par la présence de terrasses publiques de différents types , couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.

Figure 13: place publique de regroupement et de spectacles Agadir (Maroc)



Source : <https://fr.123rf.com>

Figure 14: la place l'Emir Abdelkader (Alger)



Source : <http://www.alger-city.com>

Les espaces publics ont une part très importante dans l'urbanisation et le développement des villes, mais quand ils ne soient pas aménagés (par des bancs, des poubelles ...etc) ils vont perdre leurs valeurs et vont devenir de simples passages ni plus ni moins (comme le cas de la place l'Emir Abdelkader à Alger)

I.1.3. Particularités des villes littorales sur le plan architectural:

L'architecture des villes littorales connue par sa particularité qui est infligée par les caractéristiques du littoral.

Les différentes particularités architecturales sont :

a) Implantation et orientation

Sur la corniche et le front de mer, les bâtiments sont orientés par rapport à la vue sur la mer, mais l'implantation doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer, pour se protéger des vents, les constructions au bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent.

Figure 15: Ville de Stockholm, Suède.



Source: evasion-online.com

L'implantation des projets sur la bande côtière se fait librement sur de grandes parcelles (tout dépend de l'espace que nécessite le projet), mais l'orientation en générale se fait face à la mer pour profiter des vues agréables

b) La forme du bâtiment:

Utilisation des formes dynamique, fluide et un peu monumental qui s'adapte aux sites littoraux et peut être un fournisseur économique pour la zone.

Figure 16: Le centre culturel Heydar-Aliyev/ ZAHA HADID



Source : www.timeout.com.

Figure 17: Opéra de Sydney



Source : www.admagazine.fr.

c) Les ouvertures

La fenêtre est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière. Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, on utilise des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques.

Mais dans quelque zone on doit se protéger du rayonnement solaire, donc on utilise des éléments de protection.

Figure 18: La grande motte Hôtel



Source : www.panoramio.com.

Figure 19: Se Protéger Du Soleil extérieur.



Source : www.kellerag.com.

Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel. Mais quand ça soit très fort il faut se protéger par des éléments architecturaux tels que les brises soleil.

d) Matériaux et couleurs de constructions :

La nature agressive du climat, l'érosion, l'humidité, nécessite l'utilisation de certains matériaux appropriés, tel que la brique, le bois, le béton, les agglomérés d'agréats creux, les panneaux isolés, verre de faible émissivité en prenant en considération l'épaisseur pour assurer la résistance thermique mais aussi se protéger de l'humidité et de la corrosion.

Les couleurs claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques tel que le soleil car cette solution renforce la protection solaire.

Figure 21: la façade blanche maritime; la baie d'Alger



Source : <http://www.marseille-airport.com>.

Figure 20: représente l'utilisation du verre; Jumeirah Beach Hôtel - Dubaï



Source : www.voyages-exotiques.com.

e) **Les espaces de transition :**

✚ **Auvent :** Petit toit en surplomb au-dessus d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.

Figure 22: Auvent



Source : <http://www.jardincouvert.com>.

✚ **Bow-window :** Baie ou ensemble de baies superposées en saillie sur le nu d'une façade.

Figure 23: Bow-window



Source : <http://www.vinylmax.com>.

✚ **Balcon :** Plateforme en saillie sur la façade d'un bâti.

Figure 24: Balcon



Source : <https://fr.wikipedia.org>.

✚ **Galerie:** Circulation extérieure, couverte, pouvant desservir plusieurs pièces

Figure 25: Galerie



Source : <https://fr.wiktionary.org>.

✚ **Loggia :** Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade.

✚ **Pergola :** Charpente de poteaux en attente d'une couverture végétale (plantes grimpantes).

Figure 26: loggia



Source : <http://www.klimaflex.de>.

Figure 27: Pergola



Source : <http://www.hesperide.com>.

✚ **Perron** : Petite terrasse en pierre au niveau de l'entrée surélevée d'une demeure.

Figure 28: Perron



Source : <http://www.restaurant-peron.com>.

✚ **Véranda** : Espace couvert en construction légère, prolongeant le bâti au rez-de-chaussée.

Figure 29: véranda



Source : <https://www.renovation-veranda.com/>.

✚ **Kiosque** : Petit édifice situé dans un jardin, composé d'une toiture soutenue par des poteaux.

Figure 30: kiosque.



Source : <http://www.martinique.org>.

✚ **Belvédère** : Petit édifice au sommet d'une construction qui permet d'observer et de contempler le paysage.

Figure 31: Belvédère



Source : <http://projects.archiexpo.fr>.

✚ **Porche** : Toiture soutenue par des piliers protégeant un seuil d'entrée. Il peut aussi être intégré dans le bâti, avec un ou deux murs ouverts.

Figure 33: porche



Source : <http://ici.radio-canada.ca>.

✚ **Terrasse** : Plateau exposé au soleil qui prolonge une pièce ; le plus souvent de plain-pied entre la maison et le jardin.

Figure 32: terrasse



Source : <http://www.villasportovecchio.com>.

Le réseau des espaces publics comprend des espaces qui les relient intérieurs ou extérieurs qu'on appelle espace de transition. Ils sont de différentes sortes, majeures ou mineures, de statut public ou privé.

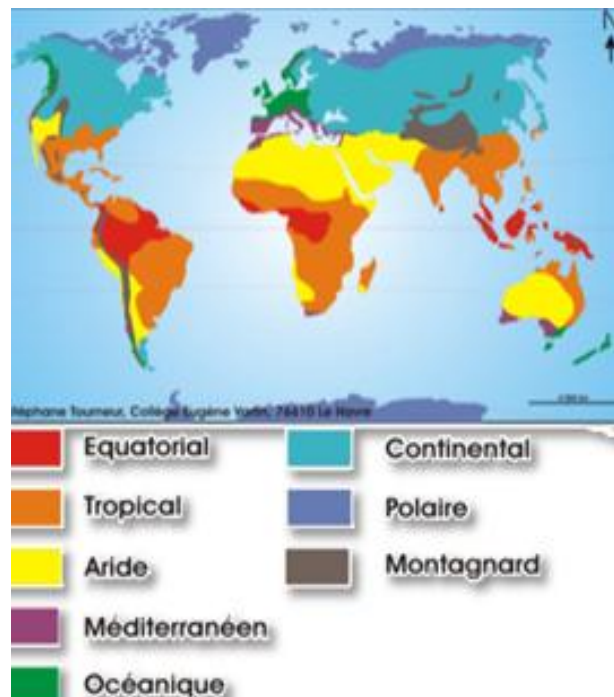
I.1.4. Les effets des conditions climatiques sur l'architecture :

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides.

Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

Les bâtiments méditerranéens sont soumis à des contraintes climatiques fortes telles qu'un ensoleillement intense, pluies capricieuses ou vents violents qui défavorisent certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération dans la construction, l'organisation du bâti et l'urbanisation.

Figure 34: Carte des climats mondiaux.



Source : www.unesco.org.

Le climat est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité, etc.

Pour répondre à cette question nous allons procéder à une analyse des différents éléments climatique qui sont:

a) **L'enseillement :**

Pour les uns, l'énergie solaire est une bénédiction, pour les autres, c'est tout le contraire. Certains veulent se protéger de la chaleur, d'autres captent les rayons du soleil pour en exploiter l'énergie. L'architecture propose diverses méthodes pour contenter tout le monde.

➤ **Comment profiter du soleil ?**

Afin de profiter de l'enseillement et de l'exposition favorable dont jouit la région littorale, la bonne orientation des façades, ainsi que la disposition des espaces de vie et les surfaces vitrées sont les plus importantes lors de la conception.

Plusieurs techniques nous permettent aujourd'hui de profiter du soleil, parmi les plus utilisées :

- Utilisation des ouvertures tels que : les terrasses et les balcons pour mieux profiter de l'enseillement.

Figure 35: résidence Shachamon Eilat/ France



Source : Source : www.monnuage.fr.

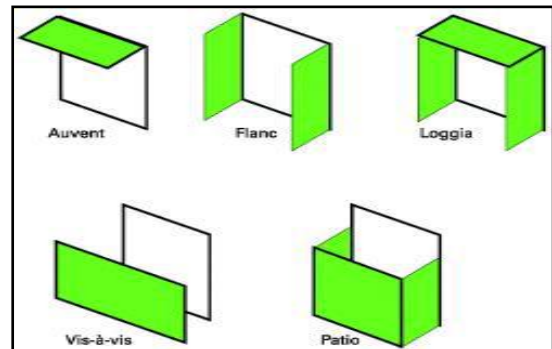
Figure 36 : Intégration des tuiles solaires



Source : Source : www.hellocoton.fr.

- Intégration architecturale des panneaux solaires³ qui peuvent jouer le rôle de brise soleil et aussi d'élément architectural pour la façade solaire.

Figure 37: Typologie des effets de masques architecturaux.



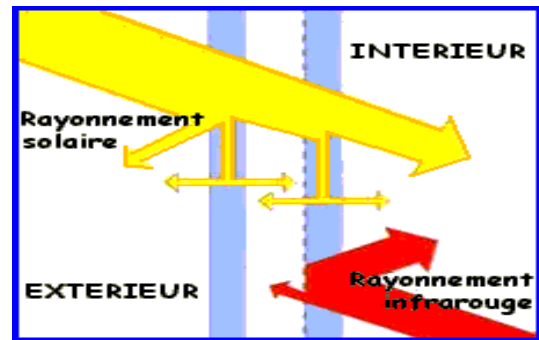
Source : Source : www.academia.edu.

✚ **Comment se protéger du soleil ?**

- Application des formes architecturales : l'auvent, le flanc, le vis-à-vis, la loggia et le patio.
- L'utilisation des techniques et des formes de constructions telle que la brise solaire.

³ Les panneaux solaires permettant de récupérer les rayons du soleil pour les transformer en électricité, énergie utilisable par la majeure partie de nos appareils domestiques ou industriels, via des cellules photovoltaïques. <https://fr.wikipedia.org> consulté le 15/08/2017

- Utilisation de l'eau et les écrans végétaux, pour modifier le climat local.
- Utilisation de verre de faible émissivité pour garantir une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages.



Source : outilssolaires.com.

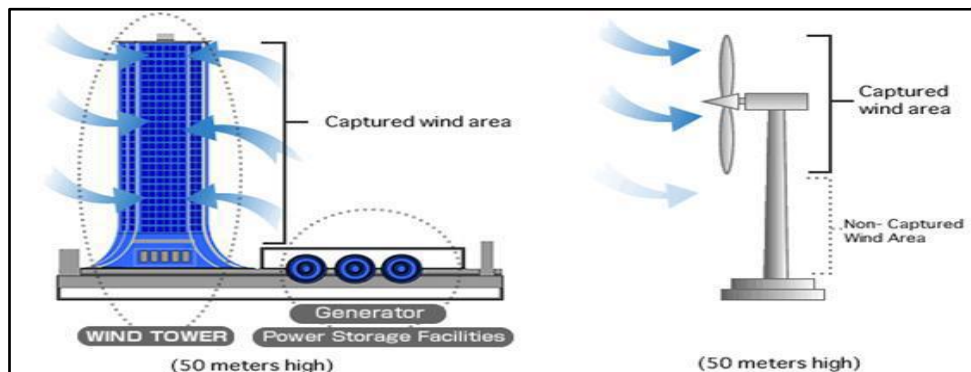
b) Le vent :

Le vent est l'un des facteurs qui déterminent le succès ou l'échec d'un espace public. Comme il représente un élément assez perceptible du microclimat urbain, il exerce une grande influence sur le confort thermique. Il peut être une source de ventilation en été, ou une source de nuisances en hiver.

+ Comment profiter du vent ?

On peut profiter du vent pour : Aérer, assainir, rafraîchir les milieux urbains et les bâtiments. On peut même l'utiliser comme une source d'énergie renouvelable.

Figure 38 : Technique de production d'énergie.



Source : www.academia.edu.

+ Comment se protéger du vent ?

- l'utilisation des formes aérodynamiques plus que les formes rectilignes.
- Utilisation es barrières brise-vent naturelles et artificielles qui sont des rangées d'arbres et d'arbrisseaux (naturels) ou des filets en plastique plus ou moins épais (artificiels) qui restreignent la force et reconduisent les flux des vents.

Figure 40: barrière brise-vents naturelle.



Source : <https://portail-cloture.ooreka.fr>.

Figure 39 : barrière brise-vents artificielle



Source : www.art-portails.fr.

c) La pluie et l'humidité :

En méditerranée les pluies irrégulières, sont enregistrées essentiellement en hiver sous forme d'averses violentes et de pluies torrentielles de courte durée responsable de l'existence d'un climat irrégulier à grand pouvoir érosif.

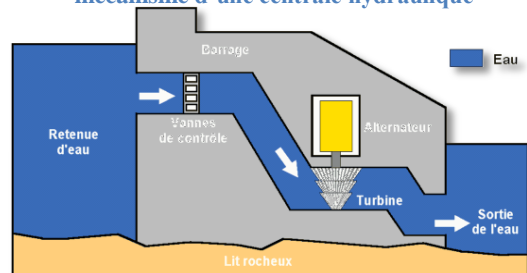
En architecture on peut profiter de cet élément naturel car les eaux pluviales sont considérées comme énergie renouvelables appeler énergie hydraulique.

✚ Comment profiter de la pluie ?

Le système de récupération des eaux pluvial:

- Une centrale hydraulique produit de l'énergie électrique en utilisant l'énergie hydraulique de l'eau accumulée dans les barrages. Cette énergie entraîne les turbines d'un alternateur.

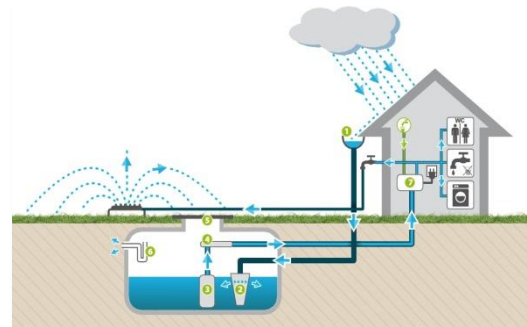
Figure 41: schéma descriptif montrant le mécanisme d'une centrale hydraulique



Source : perso.numericable.fr.

Figure 42: système de récupération des eaux pluvial.

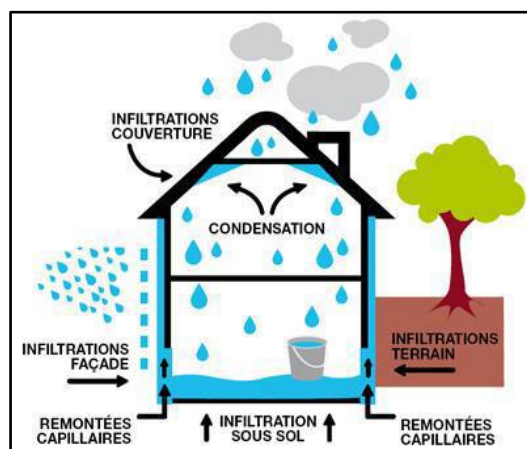
- Dans les maisons individuelles la récupération de l'eau de pluie dans une cuve ensuite une filtration par des filtres en inox. Et enfin la distribution dans la maison.



Source : <http://tendance-travaux.fr>.

Mais dans les régions septentrionales, lors de fortes pluies, et notamment les pluies battantes, un mur peut recevoir par seconde jusqu'à six litres d'eau par mètre carré de surface. Une partie de cette eau va ruisseler en surface, l'autre va être absorbée dans des quantités qui varient en fonction de la capillarité du matériau de parement, de la qualité de ses finitions (fissures et joints notamment). D'autre part, les bas de mur peuvent être atteints par les gouttes de pluie qui rebondissent sur le sol.

Figure 43: Différents types d'infiltration éventuelles.



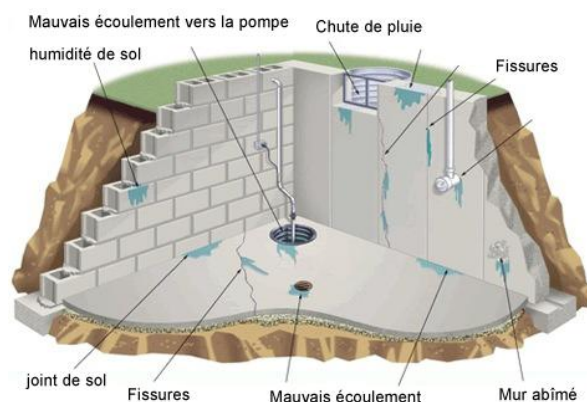
Source : www.materiauxetbricolage.com.

L'humidité cause de graves dommages sur la structure d'une construction. Elle a des effets néfastes sur la chimie des structures physiques des parois.

✚ Comment se protéger de l'humidité ?

- Imperméabiliser les fondations de l'extérieur avec deux couches de goudron liquide avant le remblayage des murs.
- obturer les microfissures et créer ainsi une barrière étanche en y injectant de l'époxy.
- installer une membrane d'étanchéité.
- traitement en surface: peinture anti-humidité, hydrofuges, etc.
- traitement en profondeur: assèchement des murs, injection de résine, etc.

Figure 44: photo représentant les causes d'humidité.



Source : <http://oneface.me>.

d) Le changement climatique :

Le changement climatique va se traduire par une nette élévation du niveau moyen de la mer comprise, entre 9 et 88 cm à l'horizon 2100 à cause de la fonte des glaces. Cette tendance inexorable aura des conséquences fortes sur le littoral qui va être fragilisé et modifié. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion des plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.

- ✚ **L'érosion:** est un phénomène naturel. C'est La légère montée des océans, ou des phénomènes de rééquilibrage isostatique peuvent induire un recul du littoral non compensé par l'engraissement local.
- ✚ **Submersion marine:** Inondations temporaires des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête.
- ✚ **Tsunami:** Le tsunami est une onde provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau océan ou mer. Ce mouvement est en général du à un séisme, une éruption volcanique sous-marine ou de type explosif ou un glissement de terrain sous-marin ou aérien de grande ampleur.

Figure 47: L'érosion de Soulac sur mer/ France



l'érosion du littoral a entraîné l'évacuation de tout un immeuble
Source : www.sudouest.fr.

Figure 46: Submersion marine du 05/12/2013 à Pas-de-Calais/ France.



Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr>.

Figure 45: Tsunami du 11 mars 2015 à Fukushima/ Japon.



Source : laregionale.blogspot.com.

✚ Comment se protéger du changement climatique ?

- Anticiper et intégrer dans l'aménagement les risques particuliers liés au littoral (houle, érosion, hausse du niveau de la mer)
- Prévoir des équipements portuaires qui puissent résister à une élévation du niveau de la mer.
- Gérer l'urbanisation des zones soumises aux risques
- Proposer une urbanisation adaptée aux différents contextes
- Structurer et mener de nouveaux projets
- Développer et utiliser des outils performants de prédiction.
- Comprendre la complexité du système littoral.

e) Relation entre le climat et la conception architecturale :

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées :

- Dès les diverses formes géométriques, (forme, dégradée, courbée) ainsi des formes se basent sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère...etc.) à Mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement).
- De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
- De grandes ouvertures et baie vitrée.
- Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.

Figure 50: La grande motte Hôtel/
France.



Source : www.panoramio.com

Figure 49: La digue promenade de
Barcelone



Source : barcelone.web-sy.fr

Figure 48 : Jumeirah Beach Hotel -
Dubai.



Source : www.kayak.fr

La ville doit surtout être un lieu où l'homme peut vivre à l'abri, donc on doit prendre en premier lieu ses effets naturels et les changements climatiques, car une bonne intervention architecturale doit soumettre aux réflexions des facteurs géographiques et météorologiques.

I.1.5. Particularités socio-économiques et son impact sur l'architecture :

Une grande partie de la population mondiale, vit près des côtes. Les territoires urbanisés couvrent 13,1% de la surface des communes littorales, cette part monte à plus de 27% à moins de 500 mètres de la mer et décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des rivages. Une grande part de la population mondiale, vit près des côtes, afin de tirer profit des ressources marines et pour participer au commerce international. En effet la présence de la mer stimule l'économie ce qui explique le développement urbain des littoraux et l'attrait qu'il exerce sur la population avec l'accentuation de la concentration des populations.

a) Pratique sociale de l'espace:

Elle comprend les activités concrètes : travail, consommation fréquentation ...etc. qui influencent la vie quotidienne et elle s'exprime à travers la pratique de l'espace.

Particularités des habitants du littoral:

Mode de vie:

- Les habitants du littoral sont des gens ouverts décontractés, insouciantes et aventuriers, aiment vivre en plein air (le climat est à l'origine). et en présence d'activités saisonnières.

Figure 51: maison avec patio



Source: www.marsinstyle.com.

Comportements:

Les comportements des habitants du littoral se distinguent par une sociabilité appréciable et une hospitalité distincte avec le touriste, car le tourisme est la source de revenu principal. Ceci inclus qu'ils sont serviables agréables et passionnés par la mer.

L'impact sur l'architecture:

- La relation entre ce type de comportement et la configuration physique, est immédiat, et se manifeste par la maison à patio les maisons avec perrons et les terrasses, suivant les traditions et religion de chaque région.

Figure 52 : terrasse donnant sur la mer.



Source: www.marsinstyle.com.

Impact sur l'architecture:

- La polyvalence de l'espace favorise l'appropriation et la familiarisation des lieux.
- Dans les petites villes on remarque une absence d'auberges et d'hôtel car il y a un autre type de tourisme qui est le tourisme chez l'habitant donc il ya dans les maisons un espace d'accueil.
- Présence de ports et de maisons des pêcheurs.

➤ **Aspiration:**

- Désir constant d'être en face de la mer.
- Penchant pour le regroupement: les habitants aiment se réunir.

Figure 53 : Place Gueydon Bejaia (Algérie)



Source: www.panoramio.com.

Impact sur l'architecture:

- Les villes du littoral se développent parallèlement à la mer avec des échappées visuelles vers la mer.
- Terrasses vers la mer et front de mer (lieux de rencontre et d'échange culturel).

Figure 54: la madrague camping _ pays de la Loire(France)



Source : www.capfun.nl.

b) Aspect économique:

Les activités économiques d'une ville ont toujours été le baromètre du développement de celle-ci, surtout dans les villes littorales où ces activités ont un impact dans tout développement de la ville dans différents domaines.

✚ **Activités portuaires:**

- Le port est défini comme une aire de mise en contact entre domaines de circulation, l'un maritime celui du navire et de la pêche, l'autre continental qui a ses propres véhicules, il en résulte:
- Une organisation du port par des infrastructures et superstructures avec des dimensions variables
- Une population active pour faire fonctionner cet ensemble.
- Une autorité portuaire pour gérer, investir et réglementer. Le port a donc toujours une vocation commerciale dominante créant des fonctions spécialisées.

✚ **Agriculture :**

L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (économique entre autre). Les villes littorales se développent généralement près de leur trait de côte, et leur extension se fait en empiétant sur les terres agricoles.

✚ **Tourisme :**

Rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, etc.). Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont:

- Tourisme balnéaire : (plages, complexes...)

Figure 55 : Marine Sousse à Sousse/ Tunisie



Figure 56 : Hôtel à Sousse, Tunisie.



Source des figures 29 & 30 : thèse2 - 2013/2014.

✚ **Tourisme culturel :** (centre culturel, patrimoine architectural, musées...)

Figure 57: photos représentant Centre des arts et de la culture, Alger (Algérie)



Figure 58: les ruines romaines Tipaza (Algérie)



Source es figures 32 & 31 : thèse2 - 2013/2014.

✚ **Tourisme de santé :** (thermes, spas...)

Figure 60: L'hôtel Alliance Thalasso & SPA Pornic/ France



Figure 59: Thalassothérapie de Sidi Fredj, Alger/ Algérie



Source des figures 33 & 34 : thèse2 - 2013/2014.

✚ Les problèmes vécus dans chaque activité :

- les villes industrielles : sur le plan visuel industriel est considérée comme un obstacle (contact ville/mer), en plus leur effet de pollutions. Sur le plan architectural paysages industriels comme les aires de stockage et les hangars.
- Problème de villes agricoles: L'agriculture est considérée comme un obstacle, elle crée des coupures dans l'urbanisation, elle permet même d'orienter l'urbanisation des cotes dans certaines villes.
- Plusieurs villes touristiques considèrent comme des villes saisonnier, Pour les petites villes à vocation touristique le problème c'est le caractère saisonnier, la forte occupation en période festival (vacance) et manque d'animation dans les périodes basse.

✚ Les facteurs influents sur le tourisme :

Le facteur géographique : Il joue un rôle important, il pourra changer la nature des produits touristiques d'une région à une autre selon les sites et les paysages offerts par chaque région.

✚ Il influe sur : le tourisme balnéaire, montagnard, saharien et de santé.

Le facteur climatique : La nature de l'offre touristique dépend du climat de la région

✚ Il influe sur : le tourisme balnéaire, montagnard, saharien et de santé.

Le facteur économique : L'offre touristique est liée au progrès technologique et législatif ainsi qu'aux moyens de transport et de communication de cette région.

✚ Il influe sur : le tourisme urbain d'agrément, d'affaire et de santé.

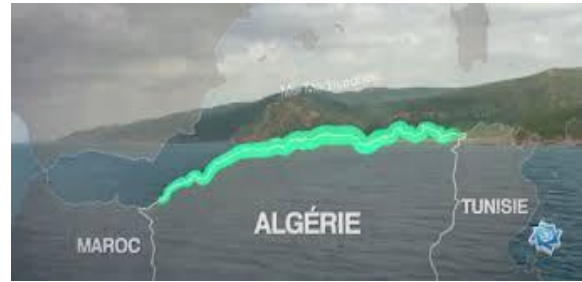
Le facteur culturel : La culture et les traditions d'un peuple peuvent attirer des gens curieux (touristes) à visiter leur région ; on peut donc de cette manière favoriser l'aspect culturel et bien sur l'économie de ce pays.

✚ Il influe sur : le tourisme d'agrément, d'affaire et saharien.

Le tourisme constitue l'une des industries les plus florissantes au monde. Il est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable et l'un des facteurs qui favorisent l'économie d'un pays. Il est considéré comme l'outil le plus puissant pour promouvoir l'intégration nationale et d'unifier les gens de partout dans le pays et aussi pour renforcer les échanges de cultures.

I.2. Le cas de la ville littorale Algérienne :

Le littoral algérien s'étend sur 1 622 kilomètres. Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.



Source : <http://www.wakeupinfo.fr>.

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique).

Figure 61: la façade maritime de la baie d'Alger/ Algérie



Source : <http://www.mondedz.com>.

Figure 62: La côte de Bejaïa/ Algérie



Source : <http://www.panoramio.com>.

I.2.1. Présentation de la ville littorale Algérienne :

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique) avec un développement incontrôlé de l'urbanisation, une diminution du foncier agricole et une dégradation des milieux sous les effets de la pollution et de la croissance des activités.

a) Sur le plan urbanistique :

Après l'indépendance l'état s'est intéressé aux grandes villes littorales et quelques villes moyennes Au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées et à l'état de stagnation. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique.

Les villes littorales algériennes peuvent être classées par taille comme suit :

✚ Grandes villes :

Comme les villes les plus importants en Algérie et qui possèdent une grande population : Alger, Annaba, Oran.

Figure 65: Le littoral d'Oran/ Algérie



Source : encyclopedie-afn.org/

Figure 63: la façade maritime d'Alger/Algérie



Source : econostrum.info

Figure 64: le littoral d'Annaba/ Algérie

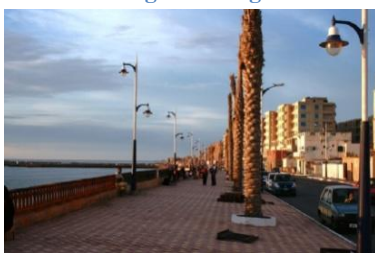


Source : algerie-monde.com

✚ Moyennes villes :

Les villes qui sont moins grande que les grandes villes et une population moyenne : Skikda, Jijel, Mostaganem

Figure 67: le littorale de Mostaganem/ Algérie



Source : algerieconfluences.com

Figure 68: la baie de Jijel/ Algérie



Source : panoramio.com

Figure 66: la baie de Skikda/ Algérie



Source : skikda-port.com

✚ Petites villes :

Ce sont des petites villes avec une petite densité de population : Tichy et Tizirt

Figure 69: Tichy Bejaia



Source : <http://www.vitamedz.org>

Figure 71: Aokas, Béjaia



Source : <http://espace.algerie.over->

Figure 70: Azeffoun, Tizi Ouzou



Source : <http://mapio.net>

« La population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national Environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui représente 4% du territoire seulement, tandis que 8% de la population est dispersée à travers le Sahara qui s'étend sur 87% du territoire national. En 1998, la population des wilayas littorales est estimée à 12 564 151 habitants soit 43% de la population nationale, résidant en permanence sur une bande du littoral de 50 kilomètres de profondeur . »⁴

Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée. Le taux d'urbanisation est passé de 26 % en 1962 à 59,4% en 1998. Cette urbanisation s'est développée au détriment du foncier agricole, les surfaces concédées par l'agriculture ont été évaluées à 8 790 hectares à la Mitidja, 2 850 hectares dans les collines du Sahel, 1 010 hectares dans les plateaux côtiers du centre et 5 470 dans la région oranaise. A elles seules ces régions littorales autour des trois principales villes côtières ont perdu 17% du total de leurs terres agricoles. Les sites naturels (plages, dunes..) autour des grandes agglomérations et périmètres industriels côtiers (Alger, Oran, Annaba, ...) n'ont pas été épargnés non plus.

Figure 72: Souk el tenine Bejaia/ Algérie



Source : <http://aokas-aitsmail.forumactif.info>.

⁴ Source : ONS RGPH, 1998 consulté le 13/05/2017

Le littoral recèle d'atouts indéniables favorables à l'activité touristique. Depuis l'indépendance, et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement. En réalité, il n'existe aucune politique qui vise à gérer et à promouvoir le tourisme, encore moins d'une manière durable, même si en 1966 furent créées les Zones d'Expansion Touristiques (ZET). Actuellement la majorité des ZET ont été détournées de leur vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

Figure 73: la plage bleue _ Tipaza/ Algérie



Source : <http://www.forumdz.com>.

« Le littoral en Algérie est par ailleurs, caractérisé par une concentration des activités industrielles. Ainsi pas moins de 5 242 unités industrielles y sont implantées soit 51% du parc national dont 60 unités industrielles à risque majeurs »⁵.

L'activité pétrolière est une activité positive et souhaitable, essentielle pour le développement social et économique du pays. Cependant, elle s'est accaparée des meilleurs sites littoraux et s'est développée au détriment des autres usages liés à la mer. Elle peut, en outre, comporter des risques réels pour les agglomérations limitrophes et le milieu marin et générer des déchets, des émissions de gaz toxiques et d'eaux usées polluées. La zone compte deux zones pétrochimiques importantes, la première située à Arzew à l'ouest d'Algérie et la seconde à Skikda à l'est.

Figure 74: bousmail _ Tipaza/ Algérie



Source : <http://fibladi.dz>.

⁵ MATE, 2003 consulté le 13/05/2017

b) Sur le plan Architectural :

✚ La relation avec la mer :

Afin de garder une relation visuelle avec la mer des parcours piéton perpendiculaires aux courbes de niveaux ont été créés, ainsi qu'une organisation en gradins des maisons avec terrasses pour la préservation du panorama vers la mer.

Figure 76: les escalier du Bd. Med5 Alger (Algérie)



Source : photographié par GHETTAS.

Figure 75: Fig.16 : Casbah d'Alger (Algérie)



Source : <http://www.arcadja.com>.

On ressent les particularités des villes littorales algériennes dans l'architecture Coloniale :

✚ Les places:

Aux grandes villes coloniales les places sont une composante fondamentale du tissu colonial. Elles sont inscrites dans une trame parcellaire et jouent un rôle de repère. Elles ont toujours un côté entièrement ouvert vers la mer. Limité de ses trois cotés par le bâti et ouvert sur son quatrième côté à une vue panoramique qui est le front de mer.

Figure 78: la place des martyres Alger (Algérie)



Source : www.academia.edu.

Figure 77: la place khmisti de la grande poste vue sur mer, Alger (Algérie)



Source : photographié par GHETTAS.

✚ Voies mécaniques et parcours piétons:

L'altimétrie joue un rôle primordial pour définir la nature des parcours, et permet d'orienter la vision directement vers la mer. Des axes placés perpendiculairement aux courbes de niveaux donnent des percées visuelles orientées côté mer et permettent de garder toujours son rapport avec la ville.

Figure 80: la rue melouse ,ALger (Algérie)



Source : photographié par GHETTAS.

Figure 79: Percée visuelle vers la mer, BD Ziroud Youcef ; Alger centre/Algérie



Source : www.academia.edu.

✚ Hiérarchie des façades:

La hiérarchie des façades se fait suivant le contexte extérieur dans lequel elles se trouvent, les façades donnant sur une voie principale longeant la mer présentant des caractéristiques spécifiques, ont une disposition rythmique des fenêtres avec un décor accentué et une lecture symétrique avec une hiérarchie horizontale (socle corps et couronnement) cela constitue une façade maritime monumentale.

Figure 83: BD Mohamad Amara



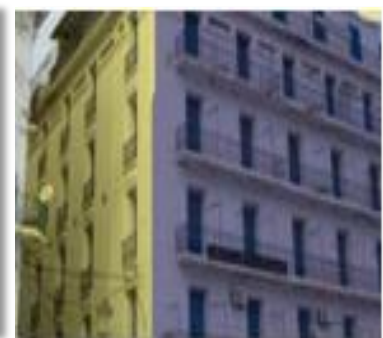
Source: www.academia.edu.

Figure 82 : BD Che Guevara.



Source : photographié par GHETTAS.

Figure 81:immeuble ;rue hassiba benbouali



Parallèle à la mer
Perpendiculaire à la mer

Les débuts de la colonisation sont marqués par des interventions radicales sur les tissus urbains existants (Percés de voies, les places publics, les espaces verts, traitement de façades...). Du début de la colonisation jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, le néoclassique français été le style dominant en Algérie.

La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie après l'indépendance était de répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchie pour tous les cas du littoral algérien.

Figure 85: le quartier Belouizdad, Alger (Algérie)



Source : <https://commons.wikimedia.org>

Figure 84: Aéro-habitat, Telemly, Alger (Algérie)



Source : <https://www.mashallahnews.com>

✚ Les projets récents :

Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement et mise en valeur des villes littorales algérien.

Parmi ces grands projets on va citer :

➤ Le projet du Sablette :

S'étend de l'embouchure d'Oued El Harrach à la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma, sur une distance 4.5 kilomètres.

Le projet concerne l'extension en mer sur une largeur de 80 à 100 mètres comme il comporte des jetées et des épis pour sécuriser le littoral.

"Tout le projet représente de nombreux avantages économiques et sociaux pour la wilaya d'Alger car la jetée sera accostable pour être utilisée dans les transports maritimes dès qu'elle sera livrée l'année prochaine pour que les bateaux puissent accoster"⁶

"On a aussi le projet de réalisation de six restaurants éparpillés sur les 4,5 km dont deux seront achevés et livrés cet été alors que les autres sont en cours de réalisation". Nous avons aussi d'autres ouvrages dédiés à la détente des familles algéroises et des visiteurs, et ce, en extension des infrastructures déjà existantes dans le cadre de l'aménagement du littoral visant à moderniser la ville d'Alger"⁷

Les projets en cours de réalisation concernent aussi la protection du rivage, l'aménagement de ports, les épis et les jetées de protection ainsi que les rempiètements des quais.

⁶ Nassim Dali, directeur du projet Sablette 03/04/2016 consulté le 18/05/2017

⁷ Nassim Dali, directeur du projet Sablette 03/04/2016 consulté le 18/05/2017

Figure 86: le projet du Sablette Alger



Source : <https://www.mashallahnews.com>

L'aménagement du littoral visant à moderniser la ville d'Alger.

➤ **Le projet d'Alger Médina :**

Projet innovateur aménagé par le promoteur Abdelouahab Rahim, qui ambitionne de donner vie à ce pôle urbain moderne dénommé « Alger Médina », en mettant à la disposition des citoyens certains équipements.

Réalisation d'un centre d'affaires, d'un ensemble d'immeubles de bureaux, d'un palais de congrès et d'un pôle commercial

Réalisation d'une marina (un port de plaisance)

Figure 87: projet d'Alger médina

- 1 : Hôtel Hilton
- 2 : Tour ABC
- 3 : Palais des Congrès
- 4 : Appart 'Hôtel
- 5 : deux Tours de Bureaux
- 6 : Hyper Centre Commercial « ARDIS »
- 7 : Port de Plaisance « MARINA BAY »



Source : <https://www.mashallahnews.com>

Le projet contient :

Appartements-Hôtel composé de deux Tours de 20 et 23 étages englobant 160 appartements de grand standing d'une surface allant de 70 à 600m².

Des tours de bureaux d'une superficie utile de près de 100 000 m² dont la première achevée en 2005, l'Alegria Business Center, forte de ses 25 000 m² et d'une capacité totale de 8000 postes de travail est opérationnelle

Port de plaisance « MARINA BAY » d'une capacité de 604 places.

➤ **La grande mosquée d'alger:**

Figure 88: projet de la grande moqué d'Alger



Source : <https://www.mashallahnews.com>

- une superficie de 10 ha.
- un minaret de plus de 220 m.
- une salle de prière couverte pour plus de 40.000 fidèles.
- une grande école d'enseignement supérieur.
- un centre culturel islamique.
- un parking de 4.000 à 6.000 places.

✚ L'état à lancer plusieurs d'autres projets tout au long littoral, tel que:

Figure 91: Figure: cite de la mer à Oran/ ALgérie



Source : <https://twitter.com>

Figure 89: un projet hôtelier et touristique intégré au niveau de la ZET de Douaouda/ Tipaza



Source : <http://mega-projet-algerien.skyrock.com/>

Figure 90: l'Opéra d'Alger/ Ouled fayet



Source : <http://www.arpc.dz>

I.2.2. Législation :

Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur.

La réalisation de cette politique nécessite la coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales sur la protection écologique, la préservation du patrimoine et le développement économique du littoral

Le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux en Algérie est récent, **la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990** relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. En outre toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toutefois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau.⁸

Les dispositions de cette loi n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans Les zones proches du rivage. Ces espaces connaissent également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée du sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une loi spécifique au « littoral » a été promulguée. Il s'agit de **la loi 02-02 du 05 février 2002** relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.⁹

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des trois kilomètres sont réglementées.

La promulgation de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral, constitue indéniablement un progrès certain dans la mise en place des conditions nécessaires au développement durable de cette zone stratégique du territoire national.

L'implication de tous est parfaitement mise en exergue dans le chapitre 1 de la loi qui porte sur les principes fondamentaux. Il est clairement défini que l'ensemble implique la coordination des actions entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations et les associations qui doivent œuvrer dans le domaine, dans une perspective de développement durable.

La loi « littoral » au moment de sa promulgation nécessitait onze textes juridiques pour son application effective. Des efforts concrets ont été consenti par le MATE puisque six décrets d'application ont été établis. Il s'agit notamment du :

Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage

⁸ Article 45 de la loi 90-29

⁹ Article 07 de la loi 02-02

Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non ædificandi.

Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral

Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre

Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière

Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières

Cependant il faut souligner que cette loi ne s'applique pas à certains territoires et n'a pas empêché le maintien des zones industrielles existantes (Arzew et Skikda) et l'implantation de nouvelles installations pétrochimiques dans ces zones, malgré la dégradation de l'environnement et les risques encourus par les populations.

I.2.3. Les instruments d'urbanisme :

a) Le plan d'aménagement côtier PAC :

1- doit délimiter l'espace littoral, préciser les mesures de protection du milieu marin et déterminer la vocation générale des zones affectées au développement industriel et portuaire, aux cultures marines et aux activités de loisir.

2- Dans les communes riveraines de la mer et afin de protéger les espaces côtiers, notamment les plus sensibles, la loi « littorale » institue un plan d'aménagement et de gestion de la zone côtière (PAC) qui a pour objet de délimiter l'espace littoral et d'identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion.

b) Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU :

À l'échelle de la planification, en plus des orientations relatives à la destination générale des sols, et à l'équilibre entre urbanisation, activités économiques et préservation des espaces naturels, permet de localiser les zones de conflits d'usages, l'impact des pollutions, et l'existence des risques naturels prévisibles.¹⁰

c) Le plan d'occupation des sols POS :

À l'échelle de la composition urbaine permet d'intégrer les spécificités du lieu. (Caractéristiques géomorphologiques, physiques et climatiques ; potentialités économiques) et de protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.¹¹

^{10 11} Site officiel du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

d) Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT :

Il est initié par l'état, il régule la distribution des activités, fonctions et peuplements (aéroports, réseaux routiers) au niveau national. Il a une importance stratégique car on peut mieux visualiser tous les secteurs sensibles.

e) Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire SRAT :

Il est initié à l'échelle d'inter wilaya par l'état, afin de décentraliser et responsabiliser les 9 régions du pays. Il distribue les activités par région, localise les infrastructures et les équipements, et régule l'armature régionale des réseaux.

f) Plan d'Aménagement de la Wilaya PAW :

Il est initié par la wilaya (limites administratives). Suivant les grandes orientations des plans supérieurs, il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya, il identifie la hiérarchie urbaine de la wilaya (communes rurales et urbaines). Il fixe le rythme de l'urbanisation, détermine les aires de planification.

I.3. Conclusion :

A travers cette étude nous sommes arrivés à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale en générale et à identifier le littoral et ses particularités sur les différents plans, nous sommes arrivés à comprendre le fonctionnement d'une ville littorale et les aspects qui organisent la ville ainsi que leurs impacts sur l'architecture et l'urbanisme.

Nous avons aussi pu faire la comparaison entre la ville littorale en général et la ville littorale algérienne qui possède aussi ses propres particularités à travers les instruments d'urbanisme et les différents programmes d'organisation de ces villes.

II. La thématique spécifique :

II.1. Formulation de la problématique générale :

« Insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle centralité métropolitaine d'Alger »

« Actuellement, le développement des villes a donné naissance à une nouvelle terminologie des villes, à savoir, la métropole, mégapole, mégalopole..., ces villes renvoient à une nouvelle stratégie de son développement, la métropolisation qui se base sur la centralité, la technologie et l'innovation architecturale et urbaine »¹².

Une métropole est une ville très diversifiée dont les communes et quartiers sont reliés et communiquent entre eux au biais d'éléments structurants (routes, boulevards, avenues, équipements...). Occupant une position privilégiée de nœud dans les réseaux de la mondialisation, la métropole, concentre plus particulièrement les activités fortement intégratrices d'innovation, qu'il s'agisse des fonctions primordiales de l'organisation des entreprises, des activités nouvelles pour lesquelles le marché métropolitain est un terrain privilégié d'expérimentation, de celles qui trouvent avantageuse la proximité immédiate d'un vaste marché d'entreprise et de celles enfin, dont le rôle est prévenir et/ou d'accompagner une adaptation permanente des sociétés et des territoires aux processus de mondialisation (siège sociaux, activités financières, service aux entreprises, services d'intermédiation, enseignement supérieur et recherche, activités culturelles et touristiques, etc.).

Le processus de métropolisation est une expression géographique importante de la mondialisation. Il peut se mesurer et s'apprécier à l'aide de toute une série de critères structurels, fonctionnels, ou encore dynamiques qui permettent d'établir hiérarchies, classifications, typologies. Mais l'approche du phénomène dépend des niveaux d'échelle considérés : une métropole de rang global, international, ne pourra être définie, analysée comme une simple métropole régionale. Au niveau supérieur de la hiérarchie, métropolisation rime avec mondialisation.

En s'inscrivant dans les réseaux de l'économie mondiale, la métropolisation modifie l'ancrage local, régional ou national d'une ville. Le processus est multi scalaire : à l'échelle mondiale, il tend à renforcer les hiérarchies urbaines en faveur des grandes villes ; à l'échelle métropolitaine, on assiste à des dynamiques sociales et spatiales différenciées de fragmentation et de ségrégation.

Il est nécessaire de souligner que l'une des caractères majeurs de la métropolisation est « la centralité », qui concentre des activités variées aussi bien de production, de service, ou autres et qui induit une attractivité des capitaux.

La question est alors d'évaluer si une métropole nationale telle que la baie d'Alger peut prétendre entrer un jour dans la cour des métropoles internationales !

¹² Mémoire du master « architecture et projet urbain » octobre 2017 ; présenté par : Guessab Hanaa & Kestali Imene ; Encadré par Mr Kaci

La baie d'Alger est située au bord de la mer méditerranée dans le nord est d'Alger (la capitale de l'Algérie) elle est reconnue comme l'une des plus belles baies du Monde. Elle souffre d'une rupture entre ses différents tissus, à cause du phénomène de glissement du centre.

On remarque :

- L'inexistence d'un tissu urbain dans la partie centrale de la baie (notre site d'étude), qui représente normalement le portail algérois et s'étendant sur 30kms dont 20 kms non urbanisés.
- L'inexistence de lien entre les différentes séquences qui la constituent et aussi avec la mer.
- Et l'absence d'une façade maritime digne d'une capitale et d'une future métropole.
- L'extension de la ville d'Alger en direction de l'intérieur en négligeant sa baie.

Des efforts très importants ont été consacrés depuis l'indépendance, plusieurs plans directeurs ont tenté de réguler la croissance et ses effets spatiaux mais sans succès. Aujourd'hui la baie d'Alger veut s'intégrer dans le rang des métropoles mondiales mais à cause d'un ensemble de pression (géographique, démographique, environnementale, économique, et décisions politiques) que la ville subit, elle doit reprendre à un nombre de critères internationaux pour y arriver et remédier aux préoccupations mondiales de durabilité, exploiter, profiter de sa position stratégique et valoriser son tissu urbain tellement délaissé, qu'il est arrivé à état chaotique, nécessitant une intervention/réflexion suivant des différents pôles qui la constituent.

Alors à travers ces initiations les problématiques qui se posent sont :

- ❖ Comment peut-on rehausser l'image d'Alger métropole ? Et assurer son évolution pour acquérir les caractéristiques de métropole à échelle internationale ?
- ❖ Quels sont les projets qui symbolisent le plus ce passage vers la métropolisation ?

Les hypothèses :

- La reconquête des espaces portuaires à travers la délocalisation des activités industrielles et commerciales vers un nouveau port en eau profonde.
- Le rééquilibrage de la centralité en articulation avec un nouveau réseau de transport structurant et hiérarchisé.
- La maîtrise de l'étalement urbain à travers la reconquête des espaces centraux et des grandes friches industrielles.
- La restructuration du tissu urbain à travers la revalorisation du centre historique et la requalification des quartiers contemporains.

- La restauration des grands équilibres et des continuités écologiques à travers la consolidation des grandes entités naturelles et agricoles, la réhabilitation des parcs et jardins historiques, la restauration des berges d'oued, la valorisation des unités paysagères et le développement d'un maillage cohérent.
- La préservation de la ressource en eau, à travers la mise en œuvre de solutions de traitement hiérarchisées et adaptées aux différents types de pollution, visant un objectif « zéro rejet » en mer.
- La reconquête des espaces littoraux à travers la stabilisation du trait de côte, la réhabilitation du cordon dunaire, et la restauration des grandes plages sableuses.
- La réduction des risques naturels et technologiques à travers la mise en œuvre de nouveaux principes d'aménagement.
- Revaloriser chaque pôle (partie) de la baie en respectant sa vocation sans vouloir changer son identité.

Les objectifs

Notre objectif principal est celui de contribuer à l'élaboration d'une nouvelle vision qui améliorera l'image de la métropole d'Alger par la conception d'un ensemble de projets formant une unité qui deviendra composante d'une nouvelle centralité, à vocation de devenir un atout supplémentaire et positionne favorablement la ville d'Alger tout en étant fidèle aux principes de mixité fonctionnelle et sociale ; en proposant un schéma de structure et d'aménagement urbain en continuité des structures urbaines limitrophes pour souder les liens entre les différentes parties de la ville.

II.2. **Thème spécifique:** Aménagement et mise en valeur du front de mer

II.2.1. **Aménagement du front de mer**

L'histoire des villes est liée à leurs multiples rapports avec l'eau: ressource, exutoire, déplacement, transports, limites, paysage...etc.

Il est vraisemblable qu'au tournant de chaque époque, le phénomène de l'édification urbaine doit retrouver sa définition par rapport à ce qui lui échappe.

Aujourd'hui, période de retour à des dimensions plus sensibles après une période plus fonctionnaliste; la réintégration de la mer en tant qu'éléments attractif de recomposition urbaine est devenue l'un des plus grands enjeux des villes littorales dans leurs processus de mondialisation en cherchant l'attraction de nouvelles activités (culturelles, économiques, sportives...). « Après avoir été vecteur de flux marchands, l'eau se prête à tous les jeux de miroir et de décor urbain »¹³

Plusieurs villes portuaires ont décidé d'élaborer un tableau de bord des différentes actions à mener pour l'ouverture de la ville sur la mer et la reconquête de la façade maritime:

a) **Le cas de Barcelone et son nouveau front de mer:**

Accaparé par l'activité commerciale du port dans les années 80, le quartier du front de mer a fait peau neuve au lendemain des Jeux olympiques 1992 désormais vers les loisirs, il s'étire du vieux port "Port Vell", dédié à la plaisance, vers la marina du nouveau port olympique. La promenade plantée, le passage maritime, qui les relie l'un à l'autre est devenue en quelques années une ballade très appréciée. Le long de ses 4 km de plages se sont installés terrasses de cafés, restaurants et club.

Figure 92: le front de mer de Barcelone



Source : <http://lieuxsacres.canalblog.com>

¹³ Chaline, C. (1994) Ces ports qui créent des villes, ibid., p. 15

Une passerelle en bois, appelée " la Rambla de Mar" prolonge la Rambla et relie le Moll de la Fusta "le Quai du Bois", qui est parallèle au Passeig de Colom, au Moll d'Espanya, où se trouvent un grand centre commercial "Maremagnum" et un Aquarium. Dans le prolongement du Passeig de Colom, on arrive au Parc de la Citadelle.

Figure 94: vue sur le port et le téléphérique



Source : <http://globetrotter714.skynetblogs.be>

Figure 93: la Rambla de Mar



Source : <http://globetrotter714.skynetblogs.be>

A l'occasion des Jeux de 1992, la façade maritime de la Barceloneta a été entièrement remodelée. Une longue digue promenade et des plages ont vu le jour, qui constitue aujourd'hui un grand rendez-vous des Barcelonais le week-end. Enfin, le slogan « Barcelone ville ouverte sur la mer » est de nouvelle réalité.

Source : <http://globetrotter714.skynetblogs.be>



Source : <https://les-bons-plans-de-barcelone.com/>

Figure 95: la promenade de Barcelone



Source : <https://les-bons-plans-de-barcelone.com/>

La ville de Barcelone a longtemps tourné le dos à la mer, mais à l'occasion des jeux olympiques 1992 plusieurs aménagements ont été construits au bord de la mer : Une belle avenue a été aménagée pour longer le port aux façades plutôt élégantes. Derrière se trouve aussi le boulevard à l'italienne avec ses belles arcades et ses bâtiments homogènes.

b) Alger et la recomposition de son front de mer:

Alger est aussi entraînée par ce phénomène de littoralisation; plusieurs actions sont lancés dans le cadre du grand projet "l'éco-métropolisation de la baie d'Alger 2009/2029":

- Créer le collier des perles: Aménager la grande promenade de la baie à travers la reconquête des territoires littoraux d'Ain Benian au Cap Matifou et à Réghaia.
- Renouvellement et modernisation du centre urbain par la restructuration de l'agglomération d'Alger, et relance du Grand Projet Urbain (GPU) tout en dégagant des sites destinés aux activités tertiaires supérieures (ingénierie, bureaux...), aux grands équipements ainsi que des sites pour des espaces récréatifs et de loisirs.
- Réalisation des trois projets structurants de la métropole algéroise: le parc des Grands Vents, la zone "Alger Médina" (centre d'affaires et de loisirs des Pins Maritimes) et la zone du Hamma
- Transférer le port et reconquérir les espaces portuaires centraux.
- Faire d'Alger une ville des mobilités: libérer les contraintes de l'automobile au profit de transports en commun performants
- Un boulevard piétonnier est prévu. S'ajouteront de multiples espaces de loisirs comme des centres commerciaux et un parc aquatique.

Figure 97: projet Alger Médina



Source : <http://stuffpoint.com>

Figure 99: projet de réaménagement du port d'Alger



Source : <http://forum.dzfoot.com>

Figure 98: projet du Sablette



Source : <http://stuffpoint.com>

La métropole va s'offrir une nouvelle baie pour 2030. Le projet, financé par l'État et la wilaya, est en cours de finalisation. Des promenades en front de mer, un centre-ville réaménagé, un port de pêche rendu aux habitants... D'ici à 2030, plusieurs projets vont transformer la capitale en "éco-métropole de la Méditerranée.

II.2.2. Les espaces publics :

a) introduction :

Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. L'espace public se compose de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parkings... Il permet d'organiser le développement des villes, et de renforcer son identité : il peut favoriser le développement des modes de déplacements, lie les différents quartiers entre eux, participe au lien social, prolonge le domaine privé.

« Les espaces publics comme forme ouverte sont les lieux d'équilibre dialectique entre l'architecture de l'édifice et l'architecture de la ville, ils sont le cœur et l'âme des villes. Ils appartiennent à tous ; ils permettent et génèrent, pour tous, les spectacles de la ville. Ils sont commandés et ordonnés par le bâti de la ville par les façades et les volumes des édifices qui les constituent ».¹⁴

b) Les échelles des espaces publics :

Les espaces publics couvrent des différentes échelles :

A l'échelle de la ville : comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.

A l'échelle du quartier : les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.

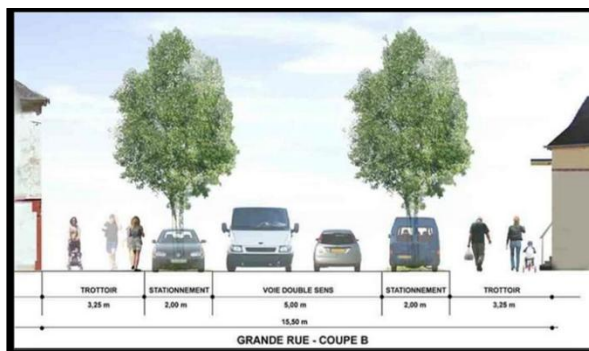
c) Les types des espaces publics :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc. « Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ».¹⁵

✚ La rue :

La rue est « élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents »¹⁶. Dans le vocabulaire du quotidien, la rue signifie communément un espace de circulation et de stationnement pour les hommes, la rue est représentée comme un domaine réservé aux hommes.

Figure 100: schéma dimensionnel des rues



Source : cours d'Urbanisme du 3^{ème} année licence

¹⁴ KEDISSA.C, 2010 Consulté le 25/08/2017

¹⁵ MERLIN.P et CHOAY.F, 2000 Consulté le 25/08/2017

¹⁶ MERLIN.P et CHOAY.F, 2000 Consulté le 25/08/2017

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et où transitent par des réseaux qui tissent la ville.

Figure 102: la rue diseley; Alger /Algérie



Source : photographié par GHETTAS

Figure 101: rue de la pompe; Paris/ France



Source : <https://commons.wikimedia.org>

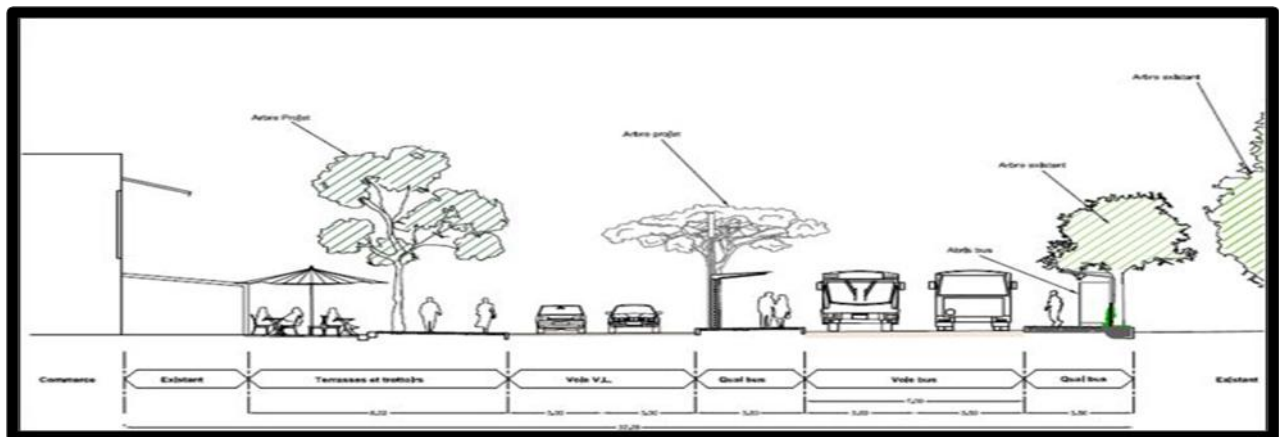
✚ Le boulevard :

Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers¹⁷.

C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts¹⁸.

Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation.

Figure 103: schéma dimensionnel des boulevards



Source : cours d'Urbanisme du 3^{ème} année licence

✚ La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules. C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

¹⁷ MANGIN.D, PANERAI.P, 2009

¹⁸ ALLAIN.R, 2004

✚ Les jardins publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc.

Le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». ¹⁹

Figure 106: jardin d'essai ; ALger/
Algérie



Source : <https://bel-abbes.info>

Figure 105: Le jardin public ;
Hazebrouck



Source : <http://www.ville-hazebrouck.fr>

Figure 104: Giardini
Papadopoli; Venise



Source : <https://commons.wikimedia.org>

✚ La promenade publique:

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales.

✚ Esplanade :

C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, d'où la vue est dégagée sur le paysage qu'elle domine , elle est alors à la limite de la ville ouverte sur la campagne ou un plan d'eau.

Figure 108: promenade picasso; Malaga



Source : <http://www.h-santos.es>

Figure 107: la promenade du sablette ; Alger



Source : <http://www.algerie360.com/>

✚ La place :

Est un lieu ouvert non bâtie accessible a tous, elle prend plusieurs formes et différents dimensions

¹⁹ MERLI.P et CHOAY.F, 2000

d) Les différents aménagements des espaces publics :

Les différents aménagements des espaces publics sont l'ensemble des objets et des mobiliers que l'on trouve dans l'espace public et qui est liée à une fonction ou un service offert par la collectivité

Figure 111: les kiosques



Figure 109: les bancs



Figure 110: les fontaines



Figure 112: les éléments décoratifs



Figure 113: l'éclairage artificiel



Figure 117: les aires de jeu



Figure 115: les toilettes publiques



Figure 114: les poubelles



Figure 116: des panneaux et des plaques d'affichage



Source des figures : <http://www.Wikipédia.fr>

e) **Le rôle de l'espace public :**

Les espaces publics ont plusieurs rôles soit au niveau urbain, social ou bien dans la l'information des gens, ils sont :

Un élément structurant de l'espace urbain :

L'espace public urbain Assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citoyens de se repérer et de s'identifier dans la ville.

Un lieu de cohésion sociale :

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est crée pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

Un espace de communication et d'information :

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et o où se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

f) **Synthèse :**

Parler de l'espace public nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, il possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme il dégage des différentes formes et reflète des divers symboles. Certes il joue le rôle d'un élément important dans la construction de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace bâti/non bâti dans la ville.

II.3. Elaboration du projet architectural

« ...un édifice sans thème, sans une idée partante est une architecture qui ne pense pas. Des ouvrages d'architecture qui naissent ainsi n'ont pas de sens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus triviale »²⁰

Dans cette approche, on essayera d'aborder la première étape constitutive du projet architectural qui consiste à élaborer le cadre théorique et les outils opératoires de ce dernier afin de lui donner un sens et une logique.

La recherche thématique est essentielle dans le processus de la conception architecturale, car elle permet par ce type d'activité d'appréhender le thème, connaître sa genèse et de définir les buts, les besoins du projet qui permettront par la suite d'établir un programme.

Notre objectif dans cette étape est d'aboutir à un projet architectural en harmonie avec le projet urbain.

+ Les objectifs

L'objectif social majeur est d'arriver à offrir aux visiteurs un équipement afin de promouvoir l'exploitation des espaces tout au long de l'année.

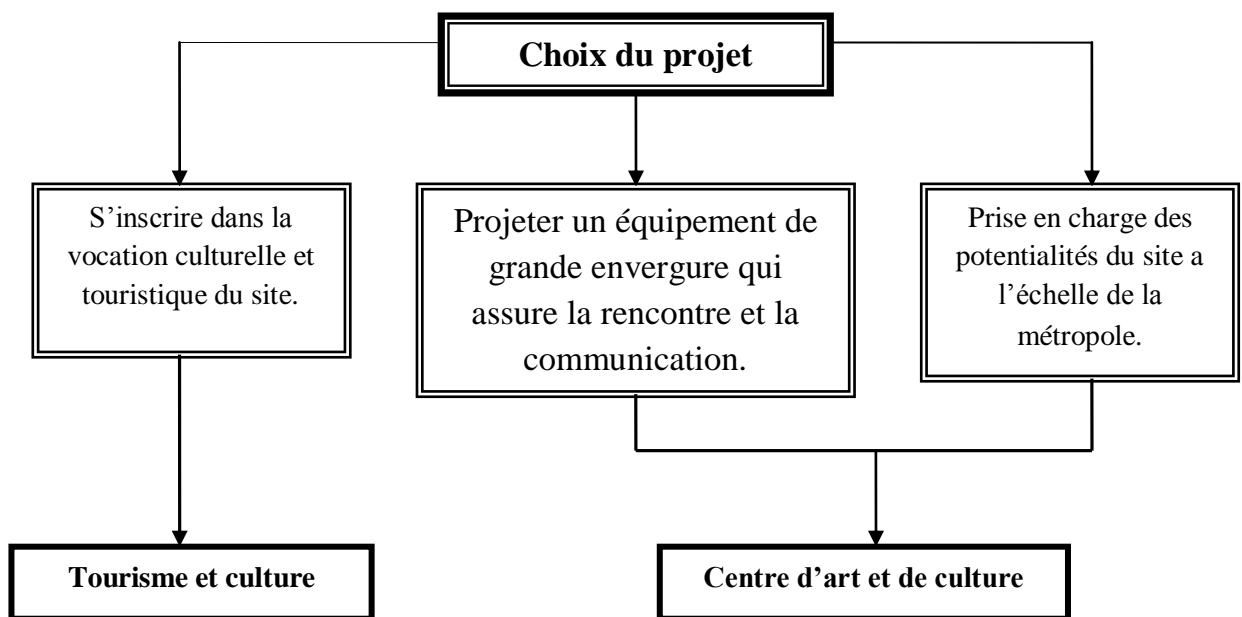
L'équipement devra être articulé fonctionnellement à son environnement immédiat, son environnement urbain et virtuellement son environnement global méditerranéen.

+ Choix du projet :

La partie centrale de la baie présente un environnement exceptionnel favorable, susceptible d'abriter le phénomène de culture grâce aux avantages fournis par la mer, et sa situation près du projet la grande mosquée d'Alger.

Donc le choix du projet découle de l'intersection de plusieurs facteurs, à savoir : les exigences contextuelles et la vocation donner a notre site.

Le schéma ci-dessus fera l'illustration du choix du projet :



²⁰ Oswald Mathias Ungers

II.3.1. Les aménagements culturels

a) introduction

L'Algérie apparaît comme une véritable mosaïque de Culture qui malheureusement a disparu au fil des temps dans l'océan de l'ignorance humaine.

Faut-il remettre en cause toute la société ?

- Il faut dire que l'Algérien n'a eu aucune chance d'être motivé afin de lancer un simple regard vers un quelconque vestige ancien.
- Nos cites ont été délabrés ; enterrés d'énormes couches de béton faute à la société.

L'esprit du jeune Algérien doit être nourri dès son jeune son entrée dans le monde des connaissances pour arriver à découvrir toutes les réalités de son passé et partir d'une curiosité qui lui permettra de développer ses propres connaissances et enrichir la culture qui l'a acquise.

b) L'activité et l'espace culturel à travers le temps :

Chaque époque, chaque génération voit l'histoire de façon différente la culture se manifestait par excellence dans les espaces intégrés de la vie quotidienne et publique de l'époque dont les plus connus sont :

Figure 118: l'agora grecque; Athènes/ Grèce



Source : <http://lieuxsacres.canalblog.com>

Figure 119: le forum romain ; Basilique de Constantin et Maxence



Source : <https://generationvoyage.fr>

Figure 120: place publique ville médiévale ; place Hippocrate/ Grèce



Source : <http://stuffpoint.com>

Figure 121: zone soukrière islamique



Source : <https://fr.wikipedia.org>

c) Définition d'un équipement culturel :

Un équipement culturel « Est une institution, également à but non lucratif, qui met en relation les œuvres de création et le public, afin de favoriser la conservation de patrimoine, la création et la formation artistiques et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit, dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments spécialement adaptés à ces missions »²¹

C'est une infrastructure qui développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le met au service de la société, Participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes et assure une continuité éducative sur le plan extrascolaire pour les enfants.

d) Les types des équipements culturels :

✚ Un palais de culture :

. Il est destiné à abriter les journées, les salons internationaux et les manifestations culturelles à grande ampleur. Dans la politique du pays il doit être obligatoirement dans la culture du pays 500000 ou 1 million d'habitants.

✚ Un complexe culturel:

Un établissement multifonctionnel dont l'activité est à vocation culturelle. Dans la politique nationale : un complexe culturel régional doit être conçu à l'instant de théâtre régional.

✚ Une maison de culture :

Un établissement accessible à la société le plus grand nombre d'ouvrés capitales des patinoires culturelle. Elle est obligatoirement dans une ville de capacité de 10000 habitants elle peut même être de capacité régionale.

✚ Un centre culturel :

C'est un organisme consacré à un ensemble d'activités servir la société. Dans la politique nationale : un centre culturel est obligatoire dans chaque commune et chaque arrondissement.

Figure 122: Palais de la culture Moufdi Zakaria



Source : <https://www.vinyculture.com>

Figure 123: complexe touristique de



Source : <http://architopik.lemoniteur.fr>

Figure 124: maison de la culture a Amiens



Source : <http://arktik.fr>

Figure 125: le centre Heydar Aliyev



Source : <http://www.floornature.eu>

²¹ Claude Mouillard

e) Les activités culturelles :

✚ La diffusion:

Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou de l'esprit dans des espaces par des medias appropriés.

✚ La création:

Activité de conception et de production artistique se dit par extension de toute activité d'initiation de cette production y compris sa divulgation au public.

✚ La conservation :

Activité tendant à assurer la sécurité d'œuvre d'art ou de l'esprit, l'enrichissement et leur collection et la divulgation de ces œuvres au public.

✚ La formation :

Activité pédagogique spécialiste, ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens les œuvres d'art et de l'esprit.

✚ La communication :

Ce qui fait l'essence de la vie urbaine, c'est le besoin de communication, le goût d'échanger des informations multiples, diverses et renouvelées.

✚ L'animation:

C'est l'action d'informer et de sensibiliser, elle est dotée d'activités de loisirs et de développement culturel, elle peut être un moyen d'accélération des connaissances.

II.3.2. Le centre culturel :

a) Définition :

Le centre culturel est une institution et un lieu qui propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, des conférences, mais aussi de l'animation socioculturelle à destination de la population locale ou de passage. La diffusion la plus large de la culture au sein de la société et une bonne insertion sociale ce qui favorise le développement des pratiques culturelles. Par conséquent ; l'équipement aura pour rôle de couvrir le maximum des domaines de la vie culturelle et de rassembler les artistes, créateurs, formateurs avec la population.

b) Espaces intérieurs du centre culturel:

Les différents espaces d'un centre culturel sont classé selon leur fonction.

✚ Echange et animation :

Théâtre



Auditorium



Salle d'exposition



Médiathèque



Espace de rencontre



Cafétéria



Art et création :

Atelier artistique



Salle de musique



Salle de danse



Formation et éducation:

Bibliothèque



Salle de cours



Salle d'informatique



c) Les missions des centres culturels :

- Offrir des possibilités de création d'expression et de communication.
- Fournir des informations, formation et documentation qui concourent à une démarche d'éducation permanente.
- Organiser des manifestations mettant en valeur les œuvres du patrimoine culturel local, régional communautaire, international.
- Organiser des services destinés aux personnes et aux associations qui favorisent la réalisation des objectifs du centre.

d) Le rôle des centres culturels :

- La transmission de la culture dans chaque société d'une génération à une autre.
- Attribuer la noble tâche d'en faire notre symbole culturel identitaire
- Pour en faire un moyen d'échange culturel à différentes échelles : économiques, politiques et commerciales ; et créer la dynamique d'espace et la diversité d'activité souhaitée.

II.3.3. Etude des exemples :

a) Institut du monde arabe:

+ Fiche technique

Opération : Institut du monde arabe

Maîtrise d'ouvrage : Fondation de l'Institut du Monde arabe/Scarif

Maîtrise d'œuvre : Jean Nouvel, Gilbert Lézénès, Pierre Soria, Architecture-Studio, architectes

Calendrier : 1981-1987

Adresse : 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris

Figure 126: Institut du monde arabe, Ile de France



Source : <http://www.lemoniteur.fr>

+ Présentation :

L'IMA est une réussite urbaine incontestable. C'est un pont entre la culture arabe et occidentale. C'est un bâtiment qui honore Paris et lui donne tout son sens. Ses objectifs consistent à développer et approfondir en France l'étude de la connaissance et la compréhension du monde arabe .ainsi favoriser les échanges culturels, la communication et la coopération entre la France et le monde arabe surtout dans le domaine des sciences et de technologie.

L'IMA est un lieu de réconciliation (trait d'union) :

- ✓ Entre 2 cultures : Occidentale et orientale.
- ✓ Entre 2religion : Chrétienne et musulmane.
- ✓ Entre 2 tissus urbains : La vielle et la nouvelle Paris.

+ Le contexte historique:

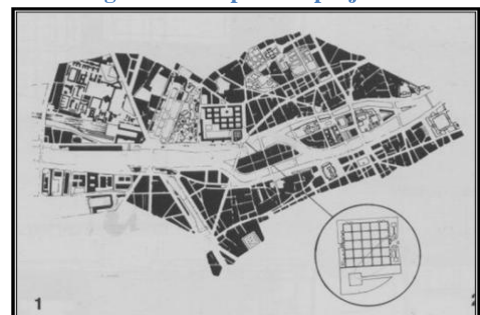
L'institut du monde arabe, dont l'idée remonte à 1974, a été fondé en 1980 date de la fondation du droit français reconnu comme un établissement d'utilité publique, il a été créé par la France et 19 états arabes .Il devait s'implanter au boulevard de Grenelle mais avec le changement du gouvernement en mai 1981,on ordonna de chercher un nouveau site .

Figure 127: vue aérienne de l'environnement du projet



Source : <http://www.lemoniteur.fr>

Figure 128: le plan du projet IMA



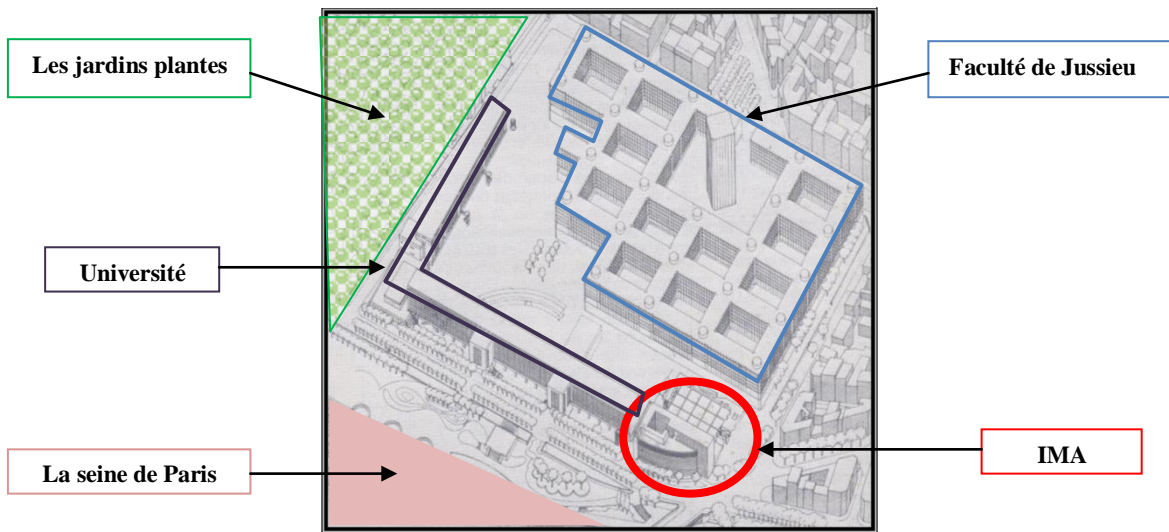
Source : <http://www.lemoniteur.fr>

+ Situation :

Située sur le quai de la seine de Paris face à l'ancien Paris, à l'alignement du boulevard saint – Germain à proximité de notre dame de Paris, et de l'université de Jussieu de laquelle il est séparé par un mur plein et envahi par le jardin des plantes.

✚ L'environnement existant:

Figure 129: carte montrant l'environnement existant



Source : <http://www.ville-figeac.fr>
 Traité par GHETTAS & GUEDOUN

✚ Composition volumétrique:

- 1 Musée
- 2 Faille
- 3 Bibliothèque
- 4 Patio

Figure 130: Entré nord

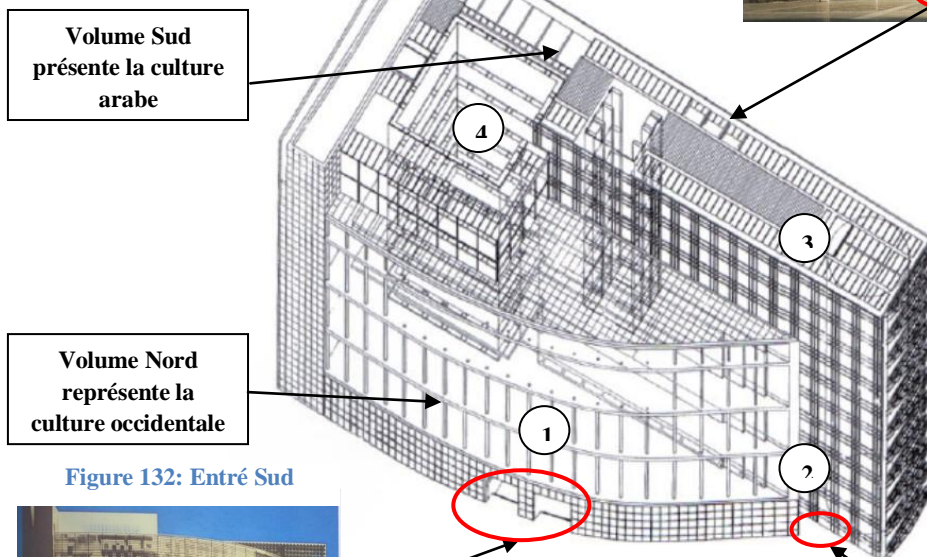
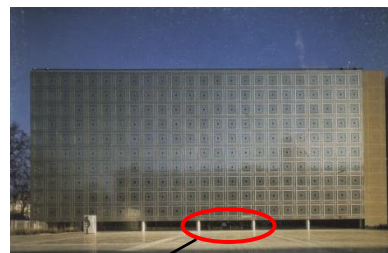


Figure 132: Entré Sud

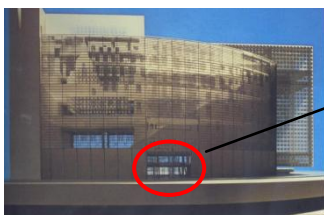


Figure 131: Entré principale



Source des figures : <https://www.pinterest.com>
 Traités par GHETTAS & GUEDOUN

✚ Programmation intérieure:

Le programme de l'IMA comprenait plusieurs catégories de locaux:

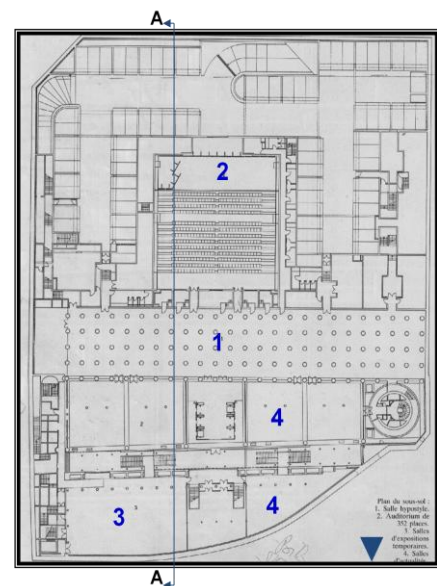
- Musée de l'art et de la civilisation arabo-islamiques sur cinq niveaux
- Éditeur d'ouvrages et de banques de données
- Médiathèque largement ouverte au public
- Salles d'expositions
- Auditorium
- Des services communs
- Galerie d'art contemporain.
- Lieu de rencontres scientifiques et artistique.

Plan de sous sol:

Au sous-sol a été aménagée une salle hypostyle pouvant être modulée pour recevoir les expositions les plus diverses. A ce niveau ont été également annexés un auditorium et un espace pour les jeunes.

- 1-Salle hypostyle
- 2-Auditorium de 352 places
- 3-Salles d'expositions temporaires
- 4-Salles d'actualités

Figure 133: plan de sous sol du projet

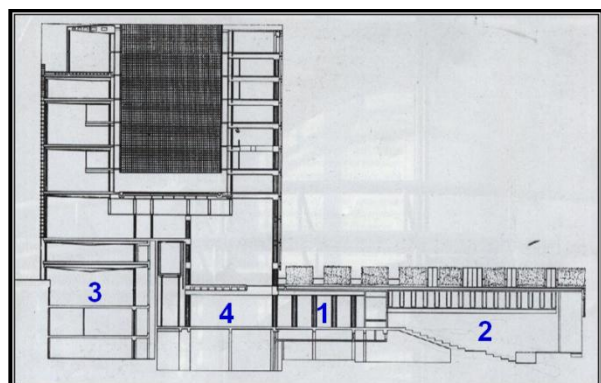


Source des figures : <https://www.pinterest.com>
Traité par GHETTAS & GUEDOUN

Coupe A-A :

- 1-Salle hypostyle
- 2-Auditorium de 352 places
- 3-Salles d'expositions temporaires
- 4-Salles d'actualités

Figure 134: Coupe A-A



Source des figures : <https://www.pinterest.com>
Traité par GHETTAS & GUEDOUN

- **L'Auditorium :**

L'Auditorium équipé en son et lumière permet l'organisation de manifestations variées : conférences, séminaires, colloques, conventions, projections cinématographiques, spectacles de théâtre...



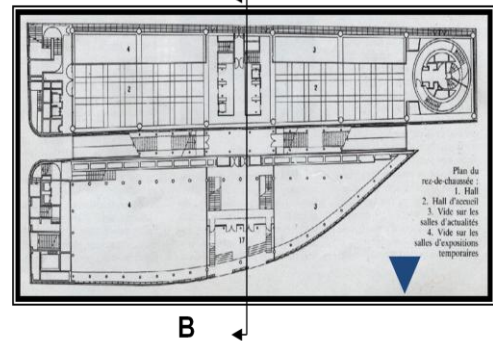
- **La salle hypostyle:**

A la sortie de l'auditorium, au niveau -1, ce vaste espace de 900 m² ponctué par 140 colonnes offre un cadre original susceptible d'accueillir de nombreuses manifestations : expositions, défilés de mode, réunions promotionnelles, cocktails, dîners assis etc.

Remarque : la partie droite de la salle hypostyle (400 m² env.) ne peut-être louée que dans le seul cas où la manifestation qui s'y déroule n'empêche pas l'accès à l'auditorium et son utilisation.

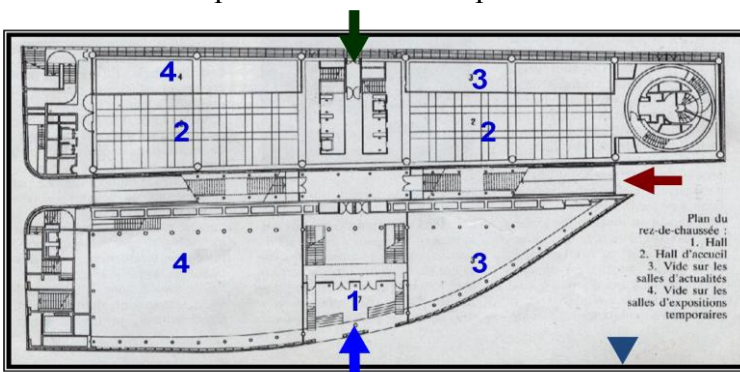


Figure 135: Coupe B-B



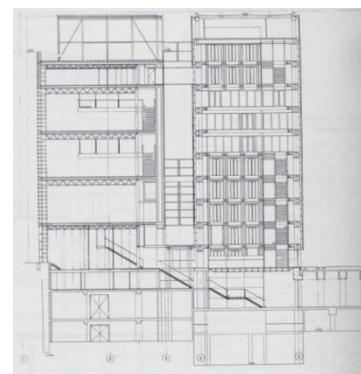
Plan de rez de chaussée au troisième étage:

Au R.D.C sont installés les services d'accueil un espace consacré aux expositions temporaires une salle d'actualité, un café littéraire, une librairie et une boutique. L'autour du plafond de ces locaux est faible, ce qui rend plus intéressant leur contraste avec le grand volume d'escalier, et des ascenseurs. Cette entrée est précédée d'un vaste parvis.



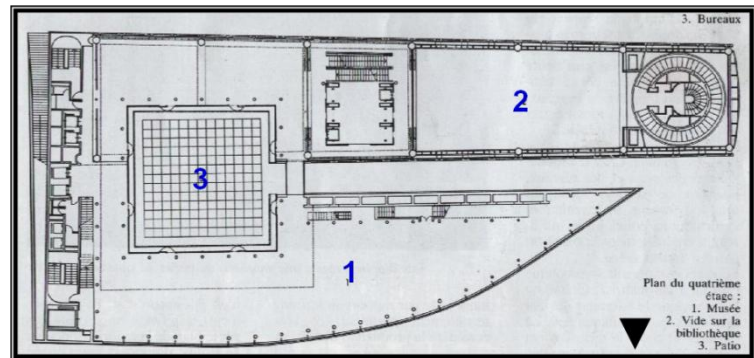
- 1-Hall.
- 2-Hall d'accueil.
- 3-Vide sur les salles d'actualités.
- 4-Vide sur les salles d'expositions temporaires.

- ➔ Entrée principale
- ➔ Entrée secondaire au nord
- ➔ Entrée secondaire au sud



Plan de quatrième et cinquième étage:

- 1-Musée.
- 2-Vide sur la bibliothèque.
- 3-Patio.



Source des figures : <https://www.pinterest.com> Traités par GHETTAS

- **Le musée**

Le musée également réparti sur trois niveaux, accueille une importante collection d'objets provenant soit du fonds propre de l'institut, soit de dons et de prêts extérieurs. Il permet un intéressant parcours de la civilisation arabe dans le temps et dans l'espace.



- **La bibliothèque**

La bibliothèque du type libre service et directement accessible au public elle regroupe 55000 titres et 1200 périodique et elle est équipée d'un service de prêt la liaison entre ces trois niveaux.

S'effectue soit par ascenseur soit par une tour de livres hélicoïdale s'ouvrant sur notre dame.



- **La tour de livres:**

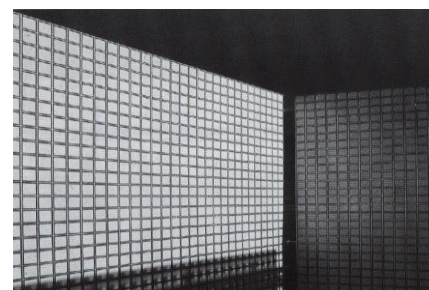
C'est un espace de pénétration du monde extérieur dans la bibliothèque. On est dans un espace qui « est » la ville tout en étant protégé de ses bruits c'est tout à fait intéressant sur le plan visuel et sur celui de confort psychologique.



- **Le patio**

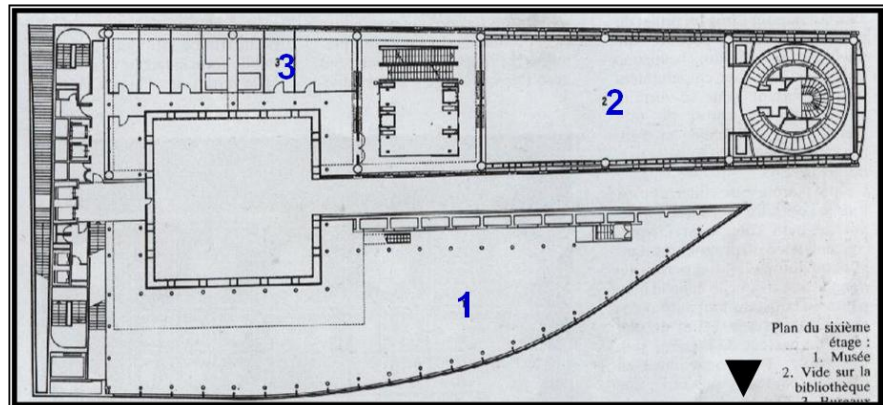
Le traitement du patio intérieur, revêtu des plaques de marbre translucide agrafé à une résille métallique.

Le patio résume dans chacun de ses carrés d'albâtre translucide



Plan de sixième au huitième étage:

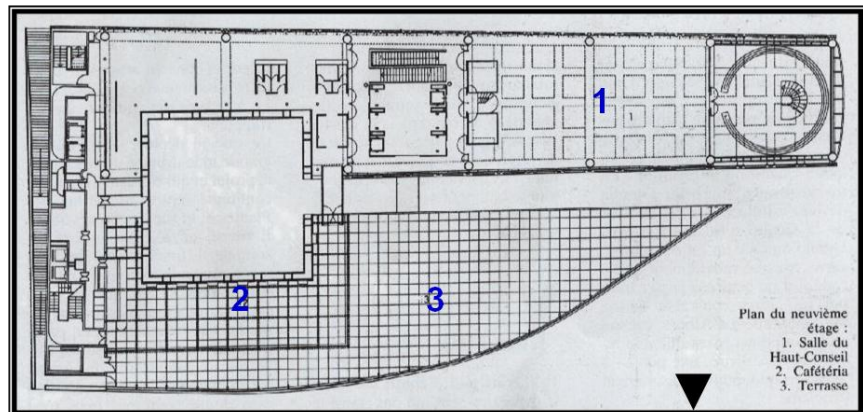
- 1-Musée.
- 2-Vide sur la bibliothèque.
- 3-Bureaux.



Source des figures : <https://www.pinterest.com> Traités par GHETTAS & GUEDOUN

Plan de neuvième étage:

- 1-salle du haut-conseil
- 2-caféteria
- 3-terrasse



Source des figures : <https://www.pinterest.com> Traités par GHETTAS & GUEDOUN

Les niveaux supérieurs comprennent, outre l'administration de l'institut, la salle du haut conseil et deux restaurants, dont l'un s'ouvre sur une terrasse dominant Paris.

- **salle du haut-conseil:**

Cette salle de 260 m² avec son fumoir attenant de 40 m² peut recevoir, selon son aménagement, de 50 à 400 personnes en séminaires, réunions, réceptions et cocktails.



- **La terrasse:**

La terrasse, située au 9^{ème} et dernier étage de l'IMA, offre un point de vue imprenable sur le chevet de Notre-Dame. Cet espace à ciel ouvert de 300 m² peut être aménagé selon la météo pour un cocktail, dîner assis. Il est possible de la privatiser en complément de la salle du Haut Conseil, située au même étage.



b) Centre George Pompidou

✚ Présentation :

- Titre de l'œuvre: Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC)
- Nature: Etablissement polyculturel
- Architectes: Renzo PIANO et Richard ROGERS
- Date : Inauguré en 1977. Restauré en 2000.
- Lieu : 1er arrondissement, cœur de Paris, proche de la station de RER Châtelet-Les Halles.
- Dimension: Bâtiment en forme de parallépipède de 166 mètres de longueur, de 60 mètres de largeur et de 42 mètres de hauteur.
- Matériaux: Béton armé, acier pour le squelette du bâtiment, verre pour la façade.

Figure 136: centre culturel George Pompidou; Paris/ France



Source : <http://carte-education.fr>

✚ Historique du projet :

« Je voudrais passionnément que Paris possède un centre culturel qui soit à la fois un musée et un centre de création [...] Le musée ne peut être que d'art moderne, puisque nous avons le Louvre. La création serait évidemment moderne et évoluerait sans cesse. »²²

C'est le Président Georges Pompidou qui lance l'ambitieux projet d'un centre culturel, au cœur de Paris, afin de démocratiser l'art.

C'est un grand amateur d'art, en particulier d'art contemporain. Il veut redonner à Paris un rôle important dans les domaines de l'art et de la création.

Il imagine un lieu qui soit à la fois « un musée et un centre de création où les arts plastiques voisinaient avec la musique, le cinéma, les livres, la recherche audiovisuelle... »²³

Le projet est lancé en 1969, s'inspirant du MOMA de New-York. Il doit accueillir :

- Le Musée national d'art moderne (MNAM)
- Le Centre de création industrielle (CCI).
- l'Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique (IRCAM)
- La Bibliothèque publique d'information (BPI).

Un grand concours international d'architecture est organisé en 1971.

681 équipes d'architectes originaires du monde entier y participent et envoient leurs projets.

Présidé par Jean Prouvé, le jury choisit l'équipe de deux jeunes architectes : Renzo Piano et Richard Rogers (projet n°493). L'un est italien, l'autre anglais. Associés depuis peu, ils ont une trentaine d'années et ont encore peu construit.

L'architecture du projet de Piano et Rogers semble très provocatrice, surtout pour le cœur de Paris. Il est conçu comme un « anti monument ».

Le lieu est un terrain vague qui sert de parking sauvage.

²² Georges Pompidou, Le Monde, 17 octobre 1972. Consulté le 06/09/2017

²³ Georges Pompidou, Le Monde, 17 octobre 1972. Consulté le 06/09/2017

D'ailleurs dès sa conception, il ne fait pas l'unanimité et suscite la polémique. Il sera surnommé « Notre-Dame de la Tuyauterie », « le Pompidolium », « hangar de l'art », « usine à gaz », « raffinerie de pétrole », « fourre-tout culturel » ou « verrue d'avant-garde »

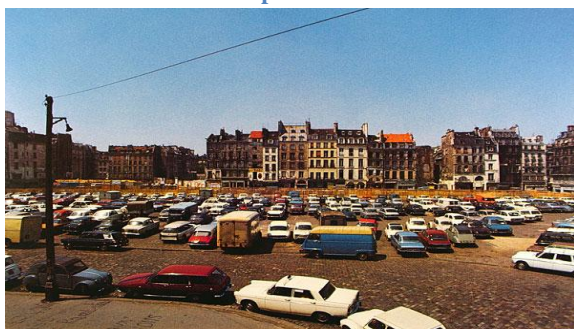
Il est considéré comme un trop couteux, lui, qui l'année de son inauguration, a dépensé le septième du budget pour la culture.

Il est inauguré en 1977 par Valéry Giscard d'Estaing (élu en 1974, après le décès de Georges Pompidou). Il avait un temps pensé à arrêter le chantier.

Prévu au départ pour accueillir 5000 personnes par jour, c'est finalement le monument le plus visité de Paris, avec ses 7 millions de visiteurs par an.

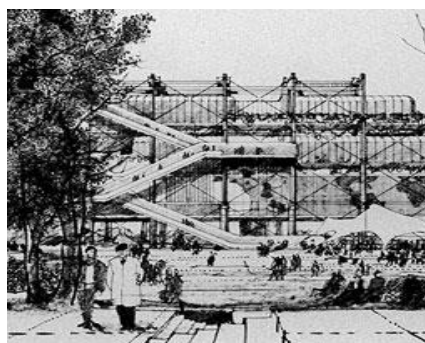
Il a été rénové en 1997, pour son 20ème anniversaire, sous la direction de Renzo.

Figure 137 : Le plateau Beaubourg avant la construction. Vue du parc de stationnement 1977.



Source : <http://www.paris-unplugged.fr>

Figure 138: premier dessin du projet



Source : <http://mediation.centrepompidou.fr>

✚ Objectifs du projet :

« Nous devons faire en sorte que le Centre Beaubourg ne devienne pas un ensemble de départements étroitement séparés, plus ou moins élégamment organisés, mais un centre véritable » ; « démolir l'image d'un bâtiment culturel qui fait peur. C'est le rêve d'un rapport libre entre l'art et les gens »²⁴ ; « C'est un bâtiment qui fait semblant, c'est une parodie de la technologie »²⁵.

- Faire cohabiter différentes activités dans le même bâtiment,
- Favoriser les échanges et les relations entre elles,
- Faire du Centre un lieu de vie, en favorisant l'accès au public,
- Faire que le Centre soit ouvert sur la ville et le quartier,
- Faire de l'espace intérieur, un espace totalement modulable, facilement transformable au gré des besoins.

✚ Composition et description du projet:

- 7 niveaux de 7500m2 chacun, dont 2 niveaux de sous-sol, soit 45 000 m2 .
- L'ossature métallique du Centre, son « squelette » en quelque sorte, est rejeté vers l'extérieur, ce qui lui donne cet aspect très caractéristique, d'où certaines critiques de « raffinerie de pétrole » en plein centre de Paris

²⁴ Auteurs : Renzo PIANO et Richard ROGERS. Consulté le 06/09/2017

²⁵ Renzo PIANO 1978. Consulté le 06/09/2017

- Elle est conçue comme un jeu de construction géant. Elle est peinte en blanc, composée de poteaux, poutres, gerberettes²⁶.
- Toutes les circulations verticales, fluides et personnes, sont à l'extérieur, sur la façade du Centre « la Chenille ». La volonté des architectes est de consacrer ainsi la totalité de la surface intérieure aux expositions et aux activités culturelles.
- Il y a une volonté des architectes de « tout montrer », y compris ce qui le fait fonctionner : les tuyaux, les circulations. C'est à la fois un jeu et une provocation.
- Les façades du Centre correspondent à la volonté d'ouverture des deux architectes. Elles se composent de très grands panneaux vitrés qui s'ouvrent largement sur l'espace urbain. Partout dans le bâtiment, le visiteur a une vue sur l'extérieur.
- Mais de la même manière, l'intérieur de Centre est visible de l'extérieur. Selon la lumière, le moment de la journée, les façades reflètent le ciel ou la ville.
- La « Piazza » (la Grande Place), occupe la moitié de l'espace destiné à la construction. La façade du centre est largement ouverte sur elle et donne à voir par le jeu de la transparence, l'intérieur du bâtiment.
- Elle fait le lien entre le Centre et la ville. Dans ce quartier très dense, elle est un grand poumon qui fait respirer la ville. La vue y est dégagée. On peut s'y asseoir, s'y retrouver, et bien souvent des spectacles de rue s'y déroulent, attirant la foule.
- Elle est conçue comme un plan incliné : on peut ainsi du haut voir l'intégralité du bâtiment sans lever les yeux. Elle amène doucement le visiteur vers l'entrée du Centre, ainsi mise en valeur.
- Les tuyaux extérieurs colorés sont eux aussi une signature forte du Centre :
 - L'air (climatisation et chauffage), est représenté par la couleur bleue ,
 - L'eau (nécessaire au fonctionnement de la climatisation, mais aussi aux sanitaires et aux bornes incendie), est représentée par la couleur verte,
 - L'électricité (pour l'éclairage et le fonctionnement des ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques), est représentée par la couleur jaune,
 - Les circulations (ascenseurs, escaliers mécaniques, monte-charges), sont représentées par la couleur rouge. Symbolisme de la circulation du sang qui apporte la vie, comme le public qui circule dans le centre, fait vivre la culture.
- Sur la façade, la « Chenille », qui dessert tous les étages, serpente sur la façade en diagonale, comme suspendue dans le vide (effet accentué par la transparence). C'est une des signatures fortes de l'identité du Centre.
- La hauteur de 42 mètres du Centre, en fait l'un des bâtiments les plus hauts de Paris et l'un de ses points de repère.

²⁶ Les gerberettes sont les pièces maîtresses de la construction, font 8 mètres de long et pèsent 10 tonnes.

- Au sommet de la « Chenille », au 6ème niveau, on se retrouve sur une plate-forme vitrée, « le Belvédère », qui semble suspendue dans le vide et qui domine tout Paris.

✚ Quelques photos du projet :

Figure 139: les fameux tuyaux



Figure 140: La Chenille



Figure 142: L'entrée du Centre, vue de l'intérieur



Figure 141: Gerberettes du centre Beaubourg



Figure 144: L'escalier mécanique

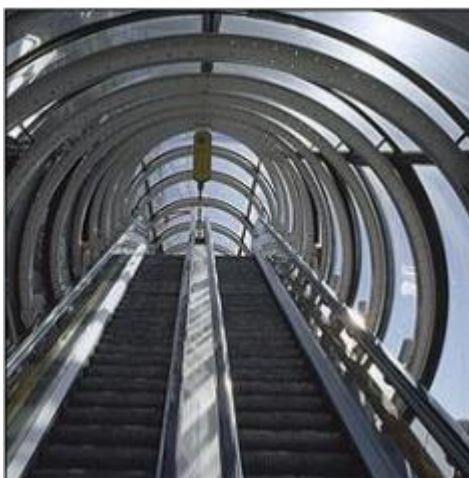
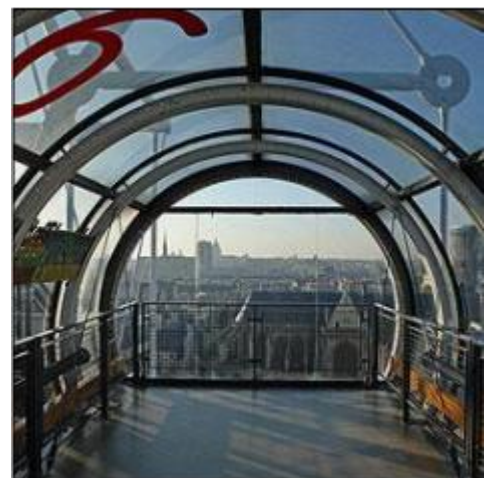


Figure 143: Le Belvédère



Source des figures : <http://www.college-plaisance.net>

Figure 147: Vue de la Piazza



Figure 146: Façade de Beaubourg, la chenille



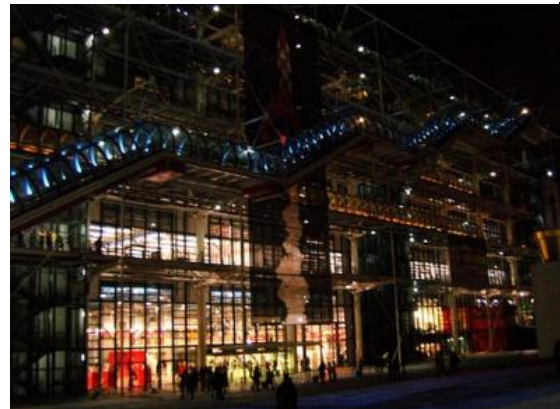
Figure 145: Le hall d'entrée



Figure 149: Chantier de Beaubourg



Figure 148: Façade de Beaubourg, la nuit



Source des figures : <http://www.college-plaisance.net>

Figure 150: Vue de la BPI, Bibliothèque publique d'information



Figure 152: L'IRCAM et la Fontaine Stravinsky



Figure 151: Les ascenseurs



Figure 153: Réserves de tableaux du MNAM

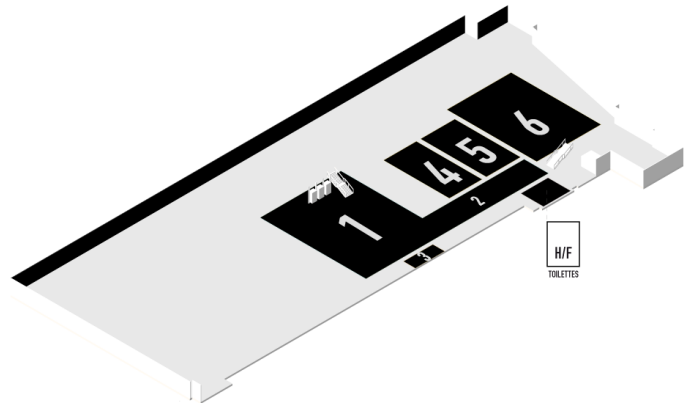


Source des figures : <http://www.college-plaisance.net>

Programme :

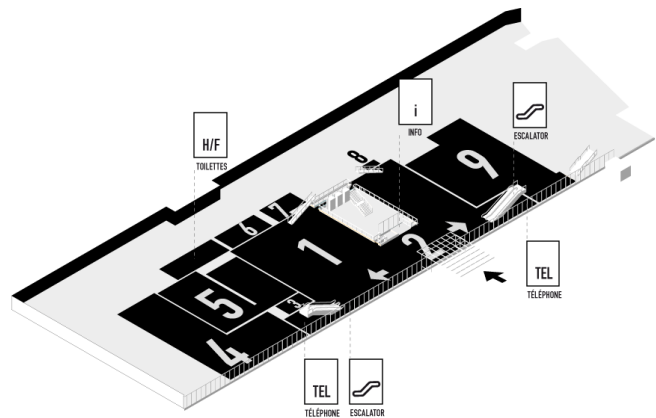
NIVEAU -1

1. Studio
2. Foyer
3. Billetterie des spectacles
4. Cinéma
5. Petite salle
6. Grande salle



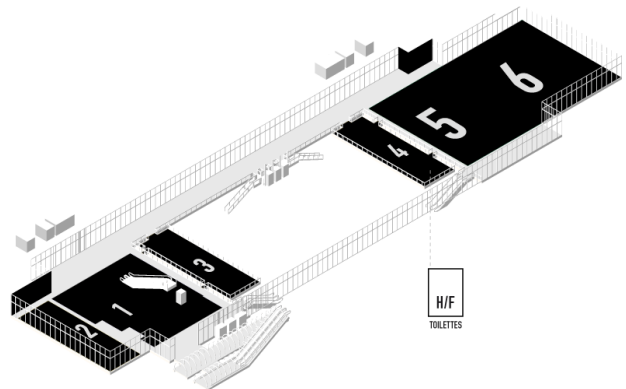
NIVEAU 0 : FORUM

1. Accueil et informations
2. Forum
3. Hall
4. Cinéma
5. Boutique RMN-Centre Pompidou
6. Billetterie et Vente laissez-passer
7. Vestiaires
8. Location de guides multimédia
9. Librairie Flammarion



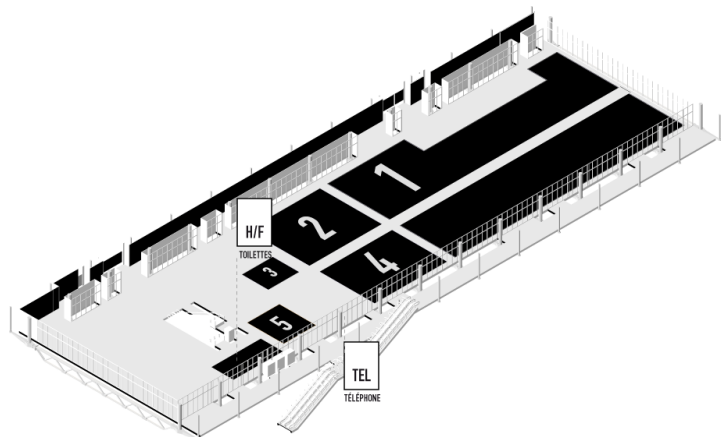
NIVEAU 1

1. BPI (espace de référence, loge pour les malvoyants)
2. Cinéma
3. Galerie des enfants
4. Café, "le Mezzanine"
5. Espace 315
6. Galerie sud



NIVEAU 2

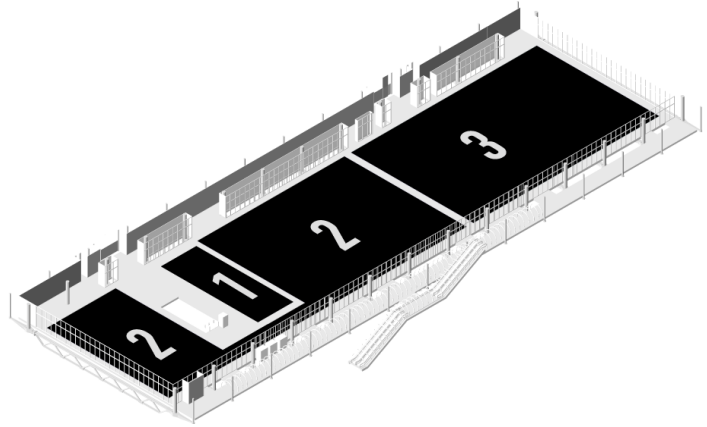
1. Fonds général
2. Espace d'autoformation
3. Télévisions du monde
4. Salle de presse
5. Cafétéria de la BPI



Source des plans : <https://www.centrepompidou.fr>

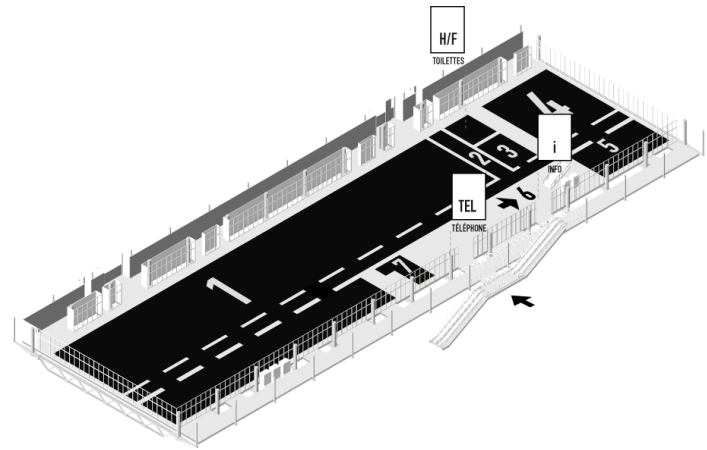
NIVEAU 3

1. Espace son-vidéo
2. Fonds général
3. Bibliothèque Kandinsky et cabinet d'art graphique



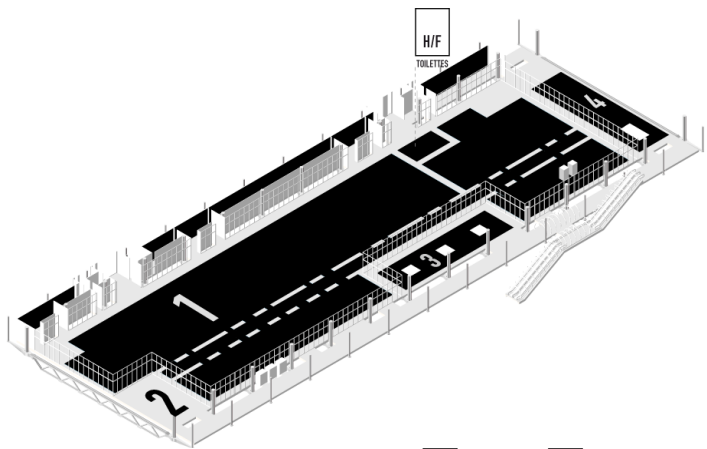
NIVEAU 4

1. Musée, collection contemporaine
2. Espace nouveaux média et film
3. Salon des visiteurs
4. Galerie du musée
5. Galerie d'arts graphiques
6. Boutique
7. Librairie



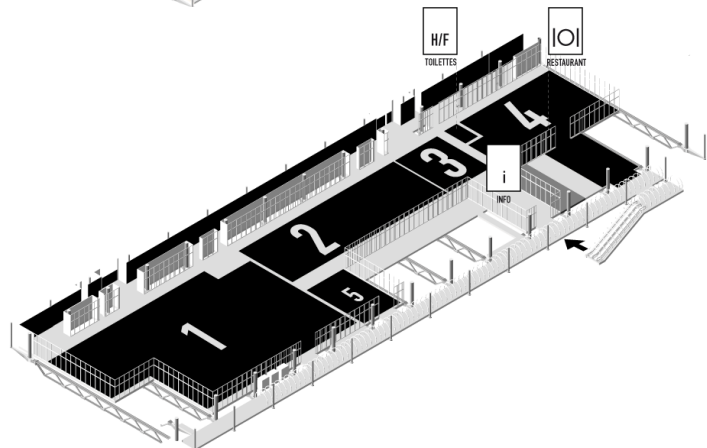
NIVEAU 5

1. Musée, collection moderne
2. Terrasse Nord
3. Terrasse Ouest
4. Terrasse Sud



NIVEAU 6

1. Galerie 1
2. Galerie 2
3. -
4. Restaurant, "Le George"
5. Librairie



Source des plans : <https://www.centrepompidou.fr>

La couleur structurante :

La présence très forte de la couleur est l'une des caractéristiques de l'architecture du Centre Pompidou. Quatre couleurs fortes, le bleu, le rouge, le jaune et le vert, animent ses façades et habillent sa structure, selon un « code » défini par les architectes :

- le bleu pour les circulations d'air (la climatisation)
- le jaune pour les circulations électriques
- le vert pour la circulation d'eau
- le rouge pour la circulation des personnes (escalators et ascenseurs)

Figure 156: Maquette du projet définitif, façade ouest

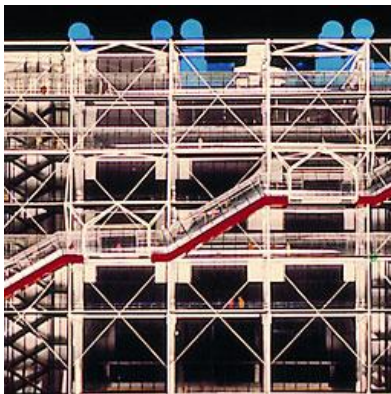


Figure 155: Maquette du projet définitif, façade est

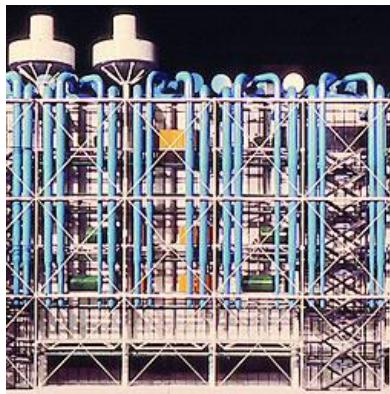


Figure 154: La façade du Centre Pompidou depuis la rue du Renard



Source des plans : <http://mediation.centrepompidou.fr>

Synthèse :

Les équipements qui regroupent la culture et la communication sont conçus afin d'atteindre certains objectifs tels :

- ✓ Rompre la barrière entre les groupes sociaux.
- ✓ Conserver et transmettre la richesse de l'héritage social.
- ✓ L'éducation, l'animation et la diffusion.
- ✓ Offrir à tout le monde la possibilité de se cultiver.
- ✓ Encourager l'échange d'idées, d'expérience...etc.
- ✓ L'épanouissement du patrimoine culturel.
- ✓ L'évolution de niveau d'instruction et de connaissance.

Tous les projets des équipements culturels tentent d'échapper à leurs murs pour conquérir la ville et tirer parti de sa vitalité.

II.4. Conclusion :

L'analyse de ses différents exemples nous a permis de ressortir des éléments de référence pour la conception de notre projet, nous déduisant à présent que :

- Les projets d'aujourd'hui ne se limitent pas à une seule fonction de la vulgarisation du thème, car ils peuvent abriter d'autres fonctions telles que les activités de détente, de recherche et de communication, ...etc.
- L'aspect technique tient une place prépondérante dans la conception des équipements culturels.
- L'importance des équipements se mesure beaucoup plus par le nombre de visiteurs et d'utilisateurs, leurs attractivités dépendent essentiellement de leurs situations, leurs organisations, la qualité des activités qu'ils proposent et leurs caractères architecturaux.

Conclusion générale

Fortement convoitées, les zones côtières connaissent un développement intensif et croissant qui s'opère généralement au détriment de l'intégrité de l'environnement. Le retour ou le maintien à un équilibre viable et durable constitue un enjeu majeur qui implique la mobilisation et la coordination de toutes les volontés politiques et publiques et la mise en œuvre de moyens appropriés. La nouvelle forme de gouvernance à instaurer pour parvenir à gérer ces espaces de façon raisonnée et équilibrée dans ce contexte difficile et complexe fait figure d'un véritable défi.

Nous avons vu à travers ce travail le nouvel intérêt pour les zones portuaires récréatives, et nous avons élaboré une composition qui tente de répondre aux différentes exigences contextuelles, thématique, fonctionnelles, structurelles et techniques dans notre zone d'intervention.

La vulgarisation de la culture est une donnée fondamentale pour la vie de toute nation moderne, pour cela on a opté pour un équipement culturel.

Les actions programmées par notre intervention afin de promouvoir la lecture publique, le cinéma et le théâtre, considérés comme les trois piliers nécessaires à la dynamique de relance du processus de développement culturel dans notre pays, seront appuyées par un centre culturel.

Après cette étude, on peut dire que ce projet constitue un atout et une valeur ajoutée au lieu où il va être implanté, il affiche et renforce la vocation de son contexte, il affiche une modernité à travers son traitement et il participe à l'animation du quartier "Pins maritime" durant toute l'année par les activités qu'il offre.

Notre objectif dans ce projet est de créer à la ville d'Alger un équipement culturel qui s'inscrit dans la ville et soit le rayon d'influence qui dépasse l'échelle locale.

Ce projet est non seulement intégré dans son contexte mais il s'incère fortement dans son environnement.

En fin notre souhait est d'arriver à finaliser notre cursus par un projet qui répond à deux exigences : le cadre pédagogique et l'état de fait.

La référence bibliographie

Ouvrages :

- *Alex Sanchez Vidiella « Atlas de l'architecture d'aujourd'hui » édition Eyrolle
- *Bassand M. « Les six paramètres de la métropolisation, les enjeux de la sociologie urbaine » page 36 (2001)
- *Bouketta S. & Bouchahm Y. « Energies Renouvelables_ L'effet de la géométrie urbaine sur l'écoulement du vent et la ventilation naturelle extérieure » Vol. 15 N°4 (2012) page 89
- *Centre de documentation de l'urbanisme « URBANISATION DU LITTORAL MEDITERRANEEN DOSSIER BIBLIOGRAPHIQUE » page 8 _ page 51 (Août 1998)
- *Georges Mercier « Le développement et les constructions de la ville d'Alger jusqu'en 1960 » (première partie)
- *J.J.Deluz « Alger cornique urbaine » édition bouchéne (novembre2001)
- *Philippe panerai « Analyse urbaine » édition berzekh (novembre2009)
- *Pierre Merlin « Tourisme et aménagement touristique - Des objectifs inconciliables ? » Nouvelle édition (2008)
- *Souville G. « Atlas préhistorique de l'Algérie » Extrait de Libyca (1956) page 161_ page 213.
- *Tarek Medjad, M'hammed Setti & Guy Baudelle « Mediterranee - Quelle métropolisation pour Alger ? » 17 Septembre 2015
- *Thierry Mandoul « revue-raison-publique n°17 – intégration environnementale » page 141 (Février 2012)

Article :

- *Léa Mosconi « ARCHITECTURE ET CLIMAT : AU-DELÀ DE LA CRISE, VERS UN RÉCIT COLLECTIF » Le 18 mars 2016, <http://www.larchitectureaujourd'hui.fr>
- *Malika Kacemi « Etudes caribéennes Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments » etudescaribeennes.revues.org
- *Malika Kacemi « Recommandation pou l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales ».
- *Malika Kacemi & Tabet Aoulkheira « Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme ».

*Marie-Claude Tabar-Nouval, « Développement urbain durable des villes côtières, risques et gestion intégrée des zones côtières (GIZC) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 8 | octobre 2010, mis en ligne le 21 octobre 2010, consulté le 25 août 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/10244> ; DOI : 10.4000/vertigo.10244

*Mélanie Matarese « Alger 2030 : les projets qui transformeront la ville » le 11 avril 2013

Cours :

*Mr Aouissi Bachir Khalil. Cours master1 AZUL – Typologie urbaine et architecturale en milieu « La ville littorale dans le monde »

*Mr Benboujemaa - Cours du master1 AZUL – Atelier d'urbanisme « les lois du littoral »

PDF :

*CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT _ DOSSIER DEVELOPPEMENTTORABLE
Construire en climats méditerranéen et tropical _ FEV 12 Mensuel OJD : 9699 N° de page : 42

*Les principes d'aménagement du littoral

<file:///D:/Les%20principes%20d%E2%80%99am%C3%A9nagement%20du%20littoral%20voir%20le%20document%20Chapitre%20III%20les%20principes%20d'am%C3%A9nagement%20....pdf>

*Ville et port (octobre 1997) : Mutation et recomposition recherche faite par le centre de document et de l'urbanisme (association internationale villes et ports)

Site internet :

*Google earth

*Histoire de l'habitat et du mobilier <http://interieurites.com/>

*Site officiel du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville
<http://www.mhuv.gov.dz/Pages/IndexFr.aspx>

*Site officiel du ministère de la culture <https://www.m-culture.gov.dz>

*Site personnel du centre culturel Pompidou <https://www.centrepompidou.fr/fr/Media>

*SuissLife Immopulse <http://immopulse.swisslife.ch/fr/lenergie-solaire-utilisee-de-maniere-intelligente-grace-a-larchitecture-adequate/>

*Sur la plage.com : un site d'informations sur les plages, les mers et les océans du monde
<http://www.sur-la-plage.com/articles/les-differentes-formes-de-cotes-24.php>

[*www.academia.edu](http://www.academia.edu)

[*www.alger-roi.net](http://www.alger-roi.net)

[*www.Wikipedia.org](http://www.Wikipedia.org)

Thèse & Mémoire de Master :

*Thèse pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université Lyon 2 Discipline : Géographie, Aménagement et Urbanisme Titre : FAIRE LA VILLE AU BORD DE L'EAU LES LACS DE TUNIS : DES MARGES URBAINES À DES SITES DE TRÈS GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT Présentée par Pierre-Arnaud BARTHEL Sous la direction de Messieurs les Professeurs Jean-Paul BRAVARD et Pierre SIGNOLES Soutenue le 28 novembre 2003

*THESE pour l'obtention du titre de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS titre : La vue sur mer et l'urbanisation du littoral présentée par : Samuel ROBERT le 4 décembre 2009

*MEMOIRE pour l'obtention du diplôme de Magistère Option : U R B A N I S M E Présenté par GRIMES SAID Thème LE TOURISME ENVIRONNEMENTAL ET L'AMENAGEMENT URBAIN DU LITTORAL « Cas de la ville de Jijel »

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en : architecture Option : établissements humains dans les villes arides et semi arides thème de recherche : Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla) Présenté par : Halima GHERRAZ Soutenu publiquement le 19/03/2013 Université Mohamed Khider – Biskra

*PROJET DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR D'ETAT EN ARCHITECTURE Centre d'Animation Culturel à Mostaganem Présenté par : Mr. MAHI Ahmed Kerim Soutenu le : 26 Juin 2013

*Mémoire de master Option : Architecture et projet urbain ; présenté par Guessab Hanaa et Kestali Imene (insertion de la commune d'el mohammadia dans la nouvelle centralité métropolitaine d'Alger) – Octobre 2017

PARTIE 02 ANNEXE

**Architecture en Zones Urbaines Littorales
A.Z.U.L**

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET (PFE)

**Insérer la partie centrale de la baie dans la nouvelle
centralité métropolitaine d'Alger**

Aménagement et mise en valeur du front de mer

Projet : Centre culturel

Année académique : 2016/2017

Table des matières :

I. Choix et motivation du site :.....	74
II. Présentation de la baie d'Alger	75
II.1. Situation.....	75
a) A l'échelle Méditerranéenne :.....	75
b) A l'échelle régionale:	75
II.2. Accessibilité et mobilité	76
a) Accessibilité :.....	76
b) Mobilité :.....	76
II.3. Constat sur le développement de la baie sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire:	77
III. Présentation de la zone d'intervention:	79
III.1. Délimitation et accessibilité.....	79
III.2. Les différentes propositions de projet d'architecture et d'aménagement :	80
a) Proposition de le Corbusier 1932 :.....	80
b) Proposition d'Oscar NEIMEYER 1969.....	80
c) Proposition de la société japonaise MARUBENI 1983	80
d) Proposition de l'entreprise française Bouygues 1983	81
e) Propositions du CNERU (centre nationale d'étude et de recherche en urbanisme):.....	81
f) Alger Medina :.....	82
g) La Perle de Oued El Harrach.....	82
III.3. Les éléments structurants à l'état actuel :.....	83
III.4. Constat général :	84
III.5. Plan d'actions :	85
IV. Schéma de principes d'aménagement	86
V. Elaboration du plan d'aménagement :.....	88
VI. Elaboration du projet architectural.....	90
VII. Conclusion :.....	96
VIII. Référence bibliographique :.....	96

I. Choix et motivation du site :

Figure 1: la carte de la baie d'Alger divisée en 6 poles



Source : Google image_ traitée par GHETTAS & GUEDOUN.
Echelle : 1/500000^{ème}.

Notre choix c'est porté sur la baie d'Alger, qui constitue l'un des plus grands secteurs d'intervention et profite aussi d'une grande potentialité attractive.

Le site peut accueillir un programme diversifié avec toute une animation du front de mer en assurant une continuité de la façade maritime.

Les particularités significatives ont motivé notre choix d'intervenir sur cette zone. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouit la baie d'Alger, sur le plan naturel (climat doux et ensoleillé, beaux paysages la mer, etc.), sur le plan social (l'hospitalité de la population, etc.), sur le plan économique (présence du port et du grands projet tel que le hilton, ardis, etc.) et, sur le plan de la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux par rapport aux modèles urbains courants.

D'autre part, cela coïncide avec l'objectif de l'État qui est de faire d'Alger une grande métropole méditerranéenne d'ici une dizaine d'années. De nombreux projets architecturaux ont été lancés pour moderniser l'image de la ville.

Beaucoup de ces sites s'intègrent dans l'aménagement de la baie, sur 25 km. Notre motivation réside aussi dans l'inexistence d'un tissu urbain dans la partie centrale de la baie, qui représente normalement le portail algérois s'étendant sur 30kms dont 20 kms non urbanisés. L'inexistence aussi de lien entre les différentes séquences qui la constituent et avec la mer. Et l'absence d'une façade maritime digne d'une capitale et d'une future métropole,

En effet l'extension de la ville d'Alger direction de l'intérieur en négligeant sa baie, rond notre site et plus précisément sa partie centrale, une zone importante à aménager afin de rendre à Alger son image d'autrefois.

II. Présentation de la baie d'Alger

II.1. Situation

a) A l'échelle Méditerranéenne :

La baie d'Alger est située au bord de la mer méditerranée dans le nord est d'Alger (la capitale de l'Algérie) elle est reconnue comme l'une des plus belles baies du Monde.

Figure 2: carte d'Algérie à l'échelle méditerranéenne



Source : <http://www.carte-algerie.com>.

b) A l'échelle régionale:

La baie d'Alger est située dans la partie centrale de la côte algérienne, De forme semi-circulaire et avec une superficie approximative de l'ordre de 180 Km², elle s'inscrit en creux dans la plaine de La Mitidja. Elle est délimitée par deux caps, La Pointe Pescade (Rais Hamidou) à l'Ouest et le cap Matifou (Tamentfoust) à l'Est. Deux Oueds se déversent dans la baie d'Alger, ce sont Oued El Hamiz et Oued El Harrach.

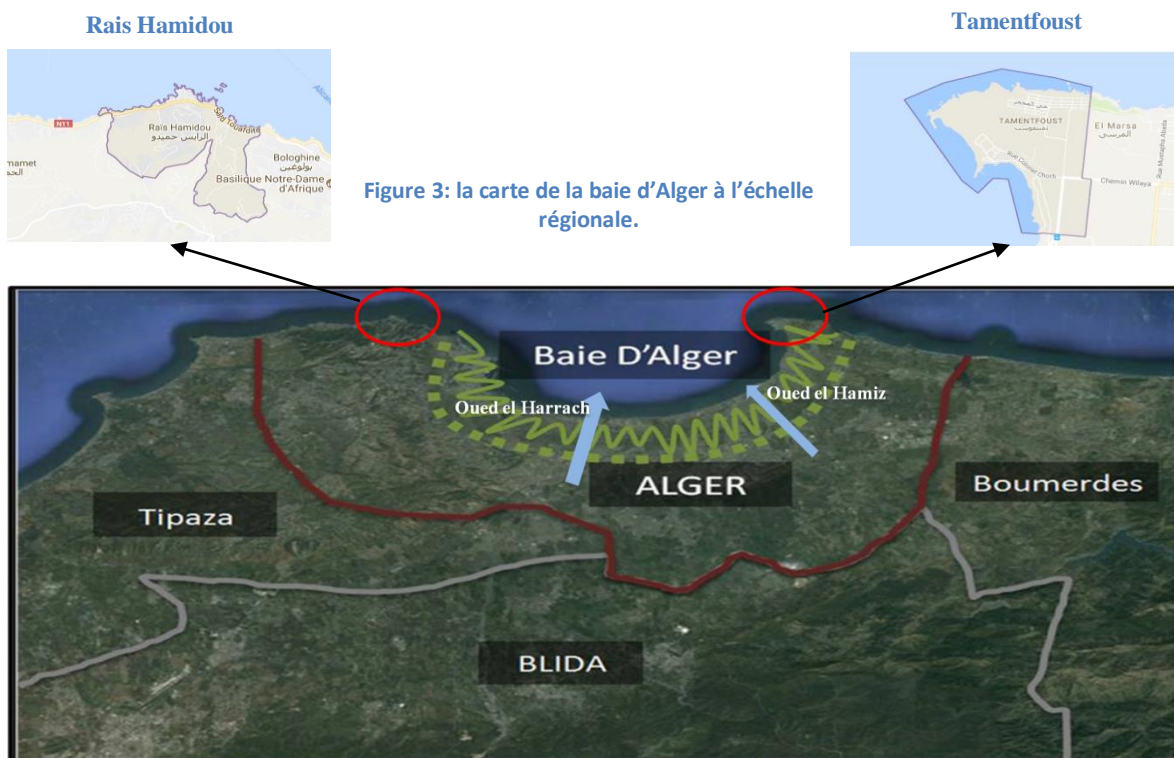


Figure 3: la carte de la baie d'Alger à l'échelle régionale.

Source : <http://www.memoireonline.com>.

Légende :

- La mer méditerranée
- 〰 Le front de mer
- ⋯ La plaine de Mitidja

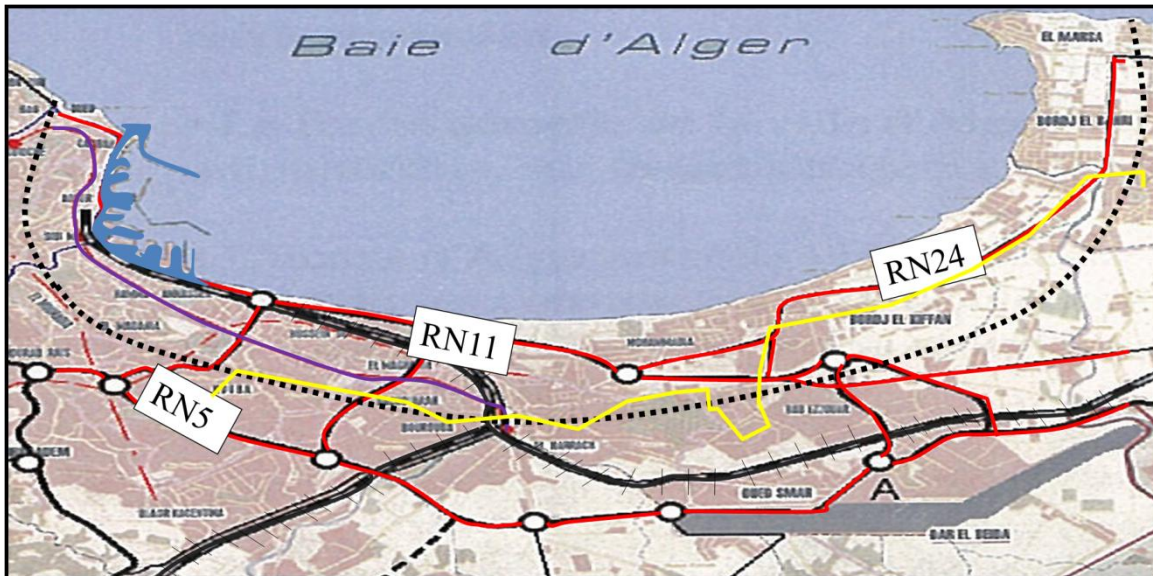
- Les deux caps
- ➔ Les oueds
- ~ Les limites administratives de la wilaya

II.2. Accessibilité et mobilité

a) Accessibilité :

Le site est bien desservi par un réseau routier assez développé traversant le site :
La voie express RN11, RN24 et RN05.

Figure 4: carte d'accessibilité du site



Source Wikipédia.org ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

Légende :

- | | | |
|------------------------|------------------|-----------|
| Route nationale | Ligne de métro | Le port |
| Ligne de chemin de fer | Ligne de tramway | Echangeur |

b) Mobilité :

La mobilité permettant l'accès à notre site :

- Le port d'Alger
- L'aéroport d'Alger
- Le tramway
- Le réseau RER
- Le métro d'Alger
- Le téléphérique

Figure 5 : Carte de mobilité du site



Source : Wikipédia.org ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

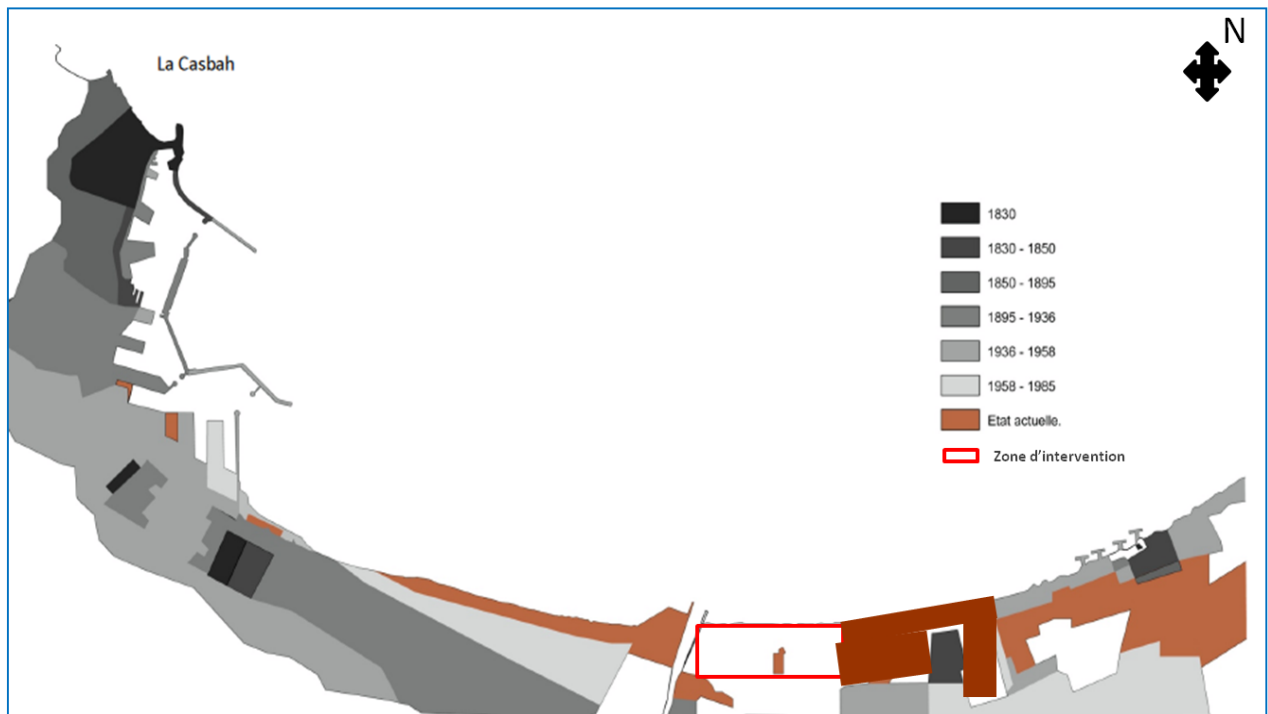
II.3. Constat sur le développement de la baie sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire:

Le déterminisme géographique a joué dans la fixation du site et dans l'histoire du développement de la ville un rôle à la fois important et fragile. Un rôle important au départ, lors de la fondation du premier établissement humain, de l'époque historique. Un rôle fragile ensuite, dans le passage de l'état de cité au rang de capitale ; ni la structure de la côte, ni celle du sol, ni la présence des crêtes parallèles à cette côte, dont elles sont trop proches, n'ont créé les conditions favorables à l'installation et au développement d'une tête de ligne ou d'un carrefour commercial, d'une forteresse militaire ou d'un capitale politique, bref pour faciliter l'extension d'une grande ville. Il a fallu pour assurer le développement d'Alger un concours de circonstances historiques, politiques, administratives assez exceptionnel.

Tous les plans d'aménagement proposés pour Alger présentent tous une absence de stratégie d'ensemble pour la baie, ce qui est à la base des dérives et de l'anarchie que l'on peut constater quant à l'urbanisation et aux extensions que connaît la ville d'Alger.

La partie centrale de la baie non urbanisée figure dans les différents plans comme étant une zone susceptible de constituer un pôle de centralité; cela revient à dire que cette partie possède des potentialités qui lui confèrent le statut d'un pôle de centralité qui s'inscrirait dans le processus de métropolisation de la capitale.

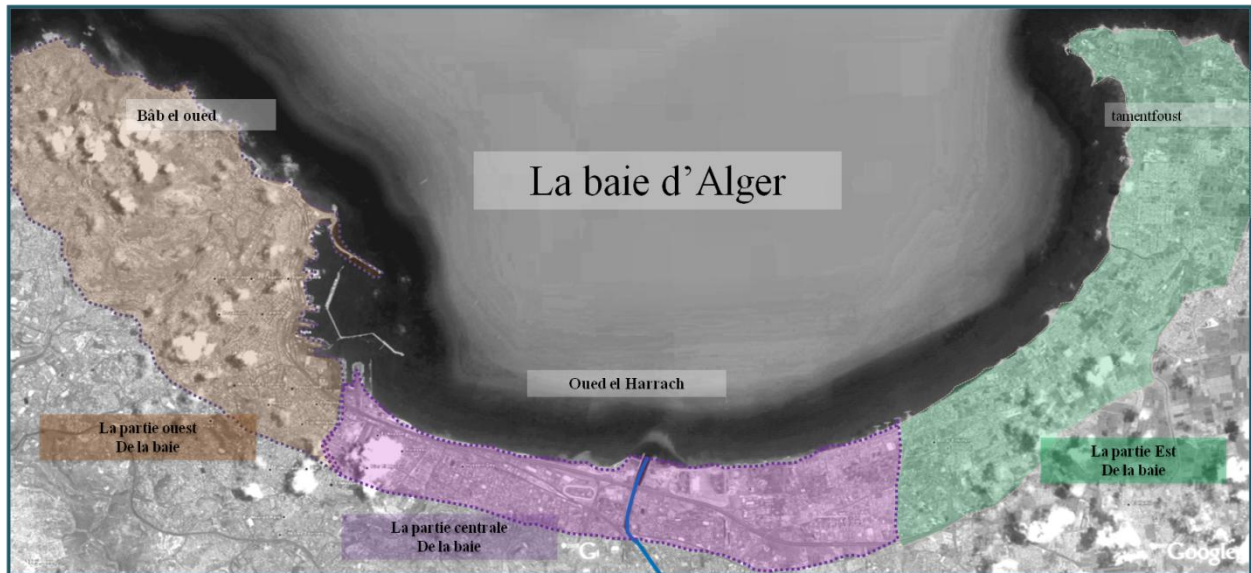
Figure 6: Carte synthèse démontrant l'évolution historique de la baie d'Alger



Source : Wikipédia.org ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

Par rapport à ce premier constat globale de tout la baie d'Alger, nous avons fait ressortir trois situations différentes l'une de l'Autre :

Figure 7: Etat de fait de la baie d'Alger



Source : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

❖ **La partie Ouest (Alger centre et el Hamma) :**

Elle présente le noyau historique d'Alger et se caractérise par une architecture et un tracé urbain riche, planifié et réfléchi. Les particularités de la ville littorale sont relativement prises en considération : percées visuelles sur la mer, les terrasses en dégradation (la casbah), les balcons donnant vers la mer (Che Guevara) et les placettes publiques (place des martyrs).

❖ **La partie centrale (l'Hussin Dey l'embouchure de Oued el Harrach et Les pins maritimes):**

Elle est limitée à l'ouest par El Hamma et à l'Est par Bordj el Kiffan. La croissance de cette partie s'est faite vers l'intérieur de la ville en donnant dos à la mer et en négligeant totalement sa baie et sa façade maritime. Cette rupture, entre la ville et son front de mer, a été renforcée par la voie express (RN11).

❖ **La partie Est (Bordj el kifan et Tamenfoust):**

C'est une extension de la ville coloniale vers l'Est, elle avait les particularités des villes coloniales bien structurées sur le plan architectural et urbanistique ; mais qui s'est densifiée après l'indépendance avec une architecture sommaire et spontanée.

III. Présentation de la zone d'intervention:

Notre zone d'étude se situe dans la partie Est de partie centrale de la baie d'Alger (quartier des pins maritimes). Une zone qui doit subir des mutations pour accueillir les centres de proximités qui vont jouer un rôle dans la création du lien sociale à travers le rapprochement de la population à l'échelle de la nouvelle centralité métropolitaine. Cette nouvelle centralité étant élaborée dans le but de réconcilier les entités incohérentes environnantes appartenant au quartier (la grande mosquée d'Alger, le SAFEX, la foire d'Alger et l'hôtel Hilton)

III.1. Délimitation et accessibilité.

Le quartier **des pins maritimes** est délimité par des éléments structurants importants à savoir :

- ❖ **Au nord par la Mer Méditerranée** : Front de mer abandonné malgré l'existence de très belles plages tout au long de la baie. Néanmoins, il y a une tentative de récupération d'une petite partie de celle-ci par la création d'une promenade du côté d'Ardis.
- ❖ **Au sud par la voie express RN11** : elle crée une rupture entre la ville d'El Mohammadia et le front de mer.
- ❖ **À l'est par la SAFEX et la Caserne de la Garde Républicaine** : Cela crée une barrière dans la zone elle-même. Absence d'articulation entre le quartier Bordj el Kiffan et notre zone d'étude.
- ❖ **À l'ouest par L'embouchure de Oued el Harrach** : Élément naturel qui a fait fuir les gens de cette région à cause de sa pollution et de ses terrains marécageux à ses alentours. Il reste tout de même un bijou non exploité. Actuellement il est en plein travaux de dépollution.

On peut accéder à la zone principalement par les voies express RN11 et RN24 par les échangeurs sur l'ensemble des nœuds de communications importants qui rendent la desserte extérieure et intérieure du site simple et facile.

Figure 8: oued el Harrach



Figure 9 : carte de de la zone d'intervention



Figure 10: l'échangeur du SAFEX



Figure 11: l'échangeur Ouest



Figure 12: vue aérienne sur la zone



Légende :

- ■ ■ ■ Limites du quartier
- Oued el harrach
- ■ ■ ■ RN11
- ■ ■ ■ RN24
- Les nœuds de communication

Source de la carte : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.
Source des photos : prises par auteur

III.2. Les différentes propositions de projet d'architecture et d'aménagement :

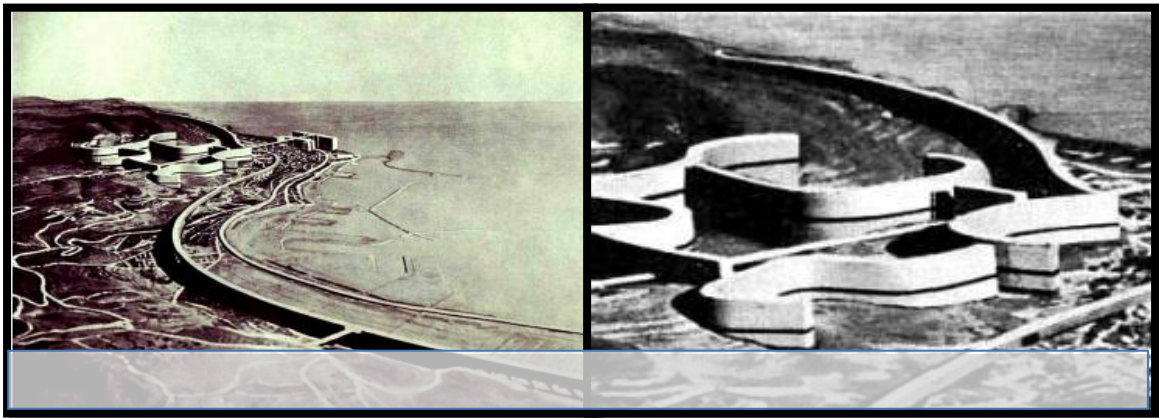
a) Proposition de le Corbusier 1932 :

Plan Obus : Une cité d'affaire, dans le quartier de la marine, et qui comportait un immeuble de grande hauteur.

Un quartier résidentiel à fort l'empereur. Des logements sous forme de viaduc le long de la côte, pouvant accueillir 180.000 habitants

Une autoroute surélevée reliant fort l'empereur à la cité d'affaire.

Figure 13 : Proposition de le Corbusier (1939)

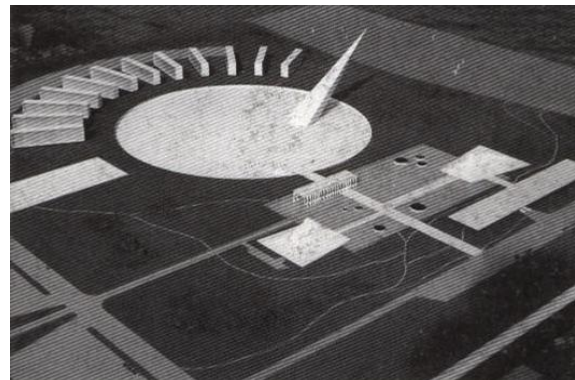


Source : <https://www.academia.edu>.

b) Proposition d'Oscar NEIMEYER 1969

- ❖ Création d'un centre de gouvernement
- ❖ Un monument de 140m de hauteur avec une esplanade de 400m de rayon.

Figure 14: Proposition d'Oscar NEIMEYER 1969



Source : <https://www.academia.edu>.

c) Proposition de la société japonaise MARUBENI 1983

Comporte une zone d'habitation de 7500 logements

Figure 15: Proposition de la société japonaise



Source : <https://www.academia.edu>.

d) Proposition de l'entreprise française Bouygues 1983

Figure 16: Proposition de l'entreprise française Bouygues

De la même logique que la société japonaise, l'entreprise française Bouygues a proposé une ZHUN de 8000 logements, avec des espaces de loisir et un port de plaisance.



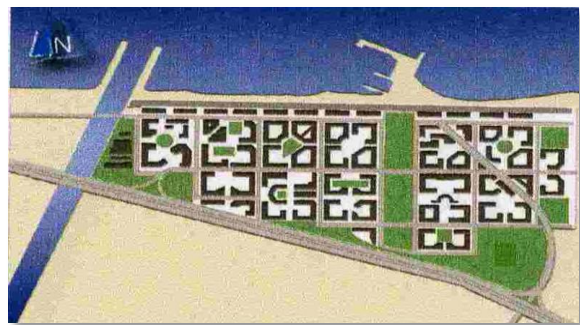
Source : <https://www.academia.edu>.

e) Propositions du CNERU (centre nationale d'étude et de recherche en urbanisme):

❖ La proposition de 1984 :

Après les deux sociétés étrangères, le CNERU se voit confier l'étude de la zone. Le CNERU a proposé une variante qui reprend les mêmes orientations que l'entreprise Bouygues. Mais avec la création d'une zone de loisirs sur le littoral et l'aménagement d'un port de plaisance, et d'un parc urbain.

Figure 17: Proposition du CNERU 1984



Source : <https://www.academia.edu>.

❖ La proposition de 1986 :

Le CNERU a proposé la division du site en 4 zones distinctes fonctionnellement, avec l'habitat comme fonction dominante.

Zone nord: le bord de mer qui devait contenir la voie principale qui dessert tout le site.

Zone sud: le long de l'autoroute, devait constituer une barrière végétale contre les nuisances de l'autoroute.

Figure 18: La proposition du CNERU de 1986



Source : <https://www.academia.edu>.

f) Alger Medina :

C'est l'une des plus importantes opérations d'intervention prévue pour Alger, sur notre site d'études, les pins maritimes.

le futur projet Alger médina comportera des centres d'affaires, des habitations luxueuses et des pôles commerciaux... Cette baie va devenir le nouveau centre d'Alger et la vitrine de la capitale.

À ce jour, le projet reste théorique, il n'a pas été totalement approuvé suite à des problèmes financiers et autres.

Quelques projets sont en cours de réalisation tel que le city center.



Figure 19:projet Alger Médina

Source : <https://www.academia.edu>.

Figure 20: aménagement de l'ombouche de oued el harrache

g) La Perle de Oued El Harrach

L'oued El Harrach, le nouveau centre de gravité de la Baie d'Alger, ce projet est en cours de réalisation



Source : <https://www.academia.edu>.

III.3. Les éléments structurants à l'état actuel :



Source de la carte : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

Légende:

- | | | | | | |
|--|--------------------------------|--|----------------------------|--|-----------------|
| | La grande mosquée | | Alger Medina 2012... | | La mer |
| | La foire (Safex)
08/06/1964 | | Cité militaire | | La forêt |
| | Hilton 1992 | | ARDIS 2012 | | Oued El Harrach |
| | Centres d'affaires | | Port de plaisance (marina) | | |

III.5. Plan d'actions :

Après la présentation du site d'intervention et les constats établis sur le quartier pins maritimes, et selon la démarche de l'option et ses objectifs assignés, notre travail consiste à la réalisation d'un plan d'action du quartier pour un meilleur cadre urbain digne d'être "la nouvelle centralité métropolitaine".

Ces actions sont présentées par la suite :



Figure 23: plan d'actions avec des photos démonstratives



Source de la carte : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.
Source des photos : <https://www.google.dz>

IV. Schéma de principes d'aménagement

Après cette étude nous avons choisi d'intervenir dans la Partie Ouest; qui comprend: L'embouchure de Oued El Harrach, des terrains vides à l'abandon, un front de mer délaissé et une plage interdite à la baignade. Par contre elle comporte un échangeur très important qui relie le site à la ville d'El Mohammadia.

Les zones non aedificandi

Il existe des zones non aedificandi dans notre aire d'intervention on doit les prendre en considération dans notre intervention :

- ❖ Une ligne de gazoduc qui est implantée dans notre aire d'intervention forme une contrainte majeure puisque la loi d'urbanisation (journal officiel) interdit toute construction à approximatif de 70m de la ligne
- ❖ D'après les lois d'urbanisme on doit reculer :
 - 100 mètres de la mer
 - 45 mètres de la route nationale
 - 20 mètres de l'Oued

Figure 24: Carte représentant les zones non aedificandi sur l'aire d'intervention.



Source de la carte : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.

Légende :

— Limite de la mer

- - - Limite de la voie expresse

●●●●● Limite de la ligne du gaz

— Limite de l'Oued

Du point de vue urbanistique, nous proposons un schéma d'aménagement, son objectif est de :

- ❖ Valoriser le front de mer délaissé ,pour un meilleur cadre urbain , un meilleur accueil et une meilleure image de la façade maritime.
- ❖ Créer une articulation entre les différentes entités environnante avec un réseau de voirie bien structuré et justifié.
- ❖ Mise en valeur des potentialités naturelles (la mer et Oued el Harrach) et les potentialités urbanistique (la grande mosquée d'Alger, le centre commerciale Ardis et le projet du sablette).

Figure 25 : Schéma de principes d'aménagement accompagné de photos démonstratives



Réaménagement des deux berges d'oued el Harrach avec l'intégration de la piscine existante

Aménagement de la promenade de la baie en créant des espaces publics et de loisirs le long de la promenade

Aménagement des terrains vides et à l'abandon

Articuler l'air d'intervention avec son environnement immédiat

Réaménager la voie expressé à fin de la donner une image de boulevard urbain.

Source de la carte : Google Earth ; Traitée par GHETTAS et GUEDOUN.
Source des photos : <https://www.google.dz>

V. Elaboration du plan d'aménagement :

Notre projet s'inscrit dans le développement de la grande centralité métropolitaine de la baie d'Alger ; il faut souligner que nos interventions dans le plan d'aménagement englobent un ensemble de projets bien réfléchis qui répondent aux problématiques que nous avons constaté par notre étude analytique du site. En va élaborer par la suite, parmi ce programme proposé, un projet architectural, afin de renforcer l'articulation de la ville avec son front de mer en valorisant la vocation culturelle et touristique dans cette partie de la baie. Notre programme urbain se présente comme suit :

1. Les éléments existants :

- ❖ La voie expresso : va être aménagée par des showrooms pour l'animer et lui donner l'image d'un boulevard urbain.
- ❖ L'échangeur : qui permet l'accès direct à notre zone d'intervention, va être prolongé et relié avec le boulevard maritime.
- ❖ La voie qui mène du centre commercial 'ARDIS' : on va la prolonger afin de :
 - *fournir à notre zone d'intervention un maillage de voirie riche et justifié
 - *articuler cette partie de la baie avec la partie Est, et attirer le flux qui vient de cette dernière
 - *bénéficier des services du centre commercial 'ARDIS' qui est un projet important mais qui tourne le dos à notre zone
- ❖ La piscine : un projet réalisé récemment mais il est mal exploité, on va le réaménager et l'intégrer avec son environnement.

2. Les éléments qui ont été proposés par l'état mais n'ont pas été réalisés :

- ❖ La passerelle : du côté fonctionnel elle relie la ville avec son front de mer et renforce la liaison de la grande mosquée avec notre site d'intervention ; et du côté structurel elle va-t-être un élément structurant dans le découpage de notre plan d'aménagement. Cette passerelle a été proposée avec le projet de 'la grande mosquée d'Alger' mais n'a pas été réalisée.
- ❖ Le musée africain : approuvé officiellement par l'Union Africaine à l'an 2005, il a été programmé dans cette partie de la baie, le projet devait se terminer en mai 2014 et l'ouverture a été prévue en 2016 ; jusqu'à nos jours, malheureusement, le projet n'a pas été réalisé malgré son importance culturelle et attractive, et pour cela nous avons décidé de l'adapter dans notre intervention.

3. Les éléments proposés par nous-même :

- ❖ Une promenade : sous forme d'un grand balcon aménagé par des espaces verts et des espaces de détente, a pour objectif de profiter des vues agréables de l'aménagement environnant et de la mer. Il se trouve au-dessus des showrooms, on peut l'accéder par la passerelle. Ce balcon, qui est à l'origine un socle qui relie les deux tours multifonctionnelles, nous permet l'accès direct aux tours ; et nous mène, par escalier, vers le centre culturel (notre projet élaboré).
- ❖ Les tours multifonctionnelles : sont des tours qui englobent plusieurs activités et répondent au maximum des besoins (de citoyens et de visiteurs). Les deux premières tours reliées par le socle, on peut les accéder par la promenade (accès piéton) et aussi par la voie prolongée du centre commercial 'ARDIS' (accès mécanique/piéton). Deux autres tours implantées séparément l'une de l'autre dans la partie centrale de la zone.
- ❖ Au milieu de ces tours on trouve notre projet élaboré 'le centre culturel' : implanté sur l'axe structurant de la grande mosquée, et présente une continuité de cette dernière. Ce projet va renforcer la vocation principale de cette partie de la baie qui est la vocation culturelle, et va être relié (une continuité) à la grande mosquée du côté fonctionnel, mais ne va pas comporter les mêmes activités, car la grande mosquée d'Alger va présenter la culture religieuse, et notre projet va présenter beaucoup plus la culture artistique.
- ❖ La promenade maritime : c'est une continuité projetée du projet 'Sablette', aménagée dans le but de valoriser le front de mer, elle comporte : un parc aquatique, trois espaces de pique-nique, trois aires de jeux avec des terrains de pétanque et des espaces de skateboard, une piste cyclable et une promenade piétonne.
- ❖ Et enfin on a proposé un transport fluvial au niveau de 'Oued El Harrach' qui va relier les deux berges d'oued, et aussi relie la ville avec son front de mer.

Figure 26 la voie expresso : aménagement des show-rooms



Figure 28 la passerelle projetée



Figure 30: le projet centre culturel



Figure 31: parc aquatique



Figure 27 vue EST sur l'intervention



Figure 29: l'esplanade maritime



Figure 32: la promenade

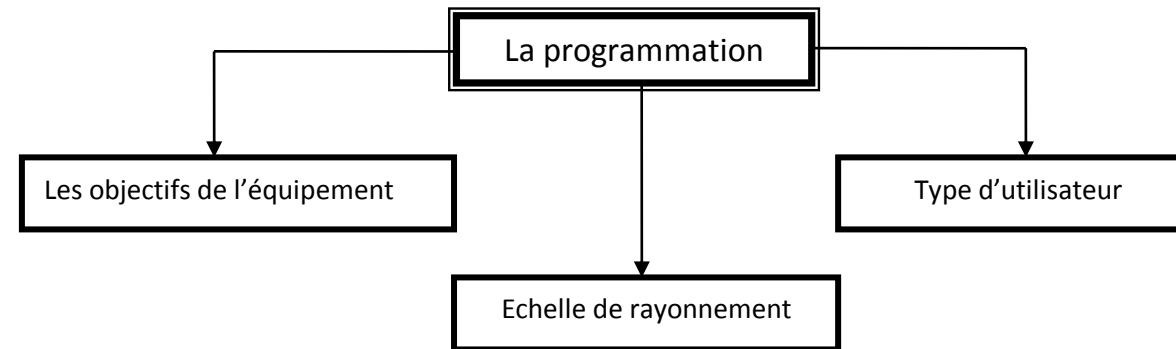


VI. Elaboration du projet architectural

La programmation architecturale est une source d'inspiration nécessaire pour les concepteurs, car le programme est un moment situé en amont du projet. C'est une information nécessaire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister.

En effet, cette démarche programmatique est un outil de travail qui permet de définir les grandes lignes du projet, ses fonctions et ses rôles.

Le programme de du centre culturel se basera sur :



1. Les objectifs :

- ❖ Animer et donner une nouvelle dynamique à la baie d'Alger
- ❖ Renforcer la vocation culturelle à la partie centrale de la baie.
- ❖ Accentuer le cachet balnéaire et touristique.
- ❖ Jouer le rôle d'un pôle attractif à l'échelle du quartier et de la ville.

2. Echelle de rayonnement :

L'équipement va rayonner à l'échelle nationale c'est pour ce la que les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'équipement seront traités en conséquence

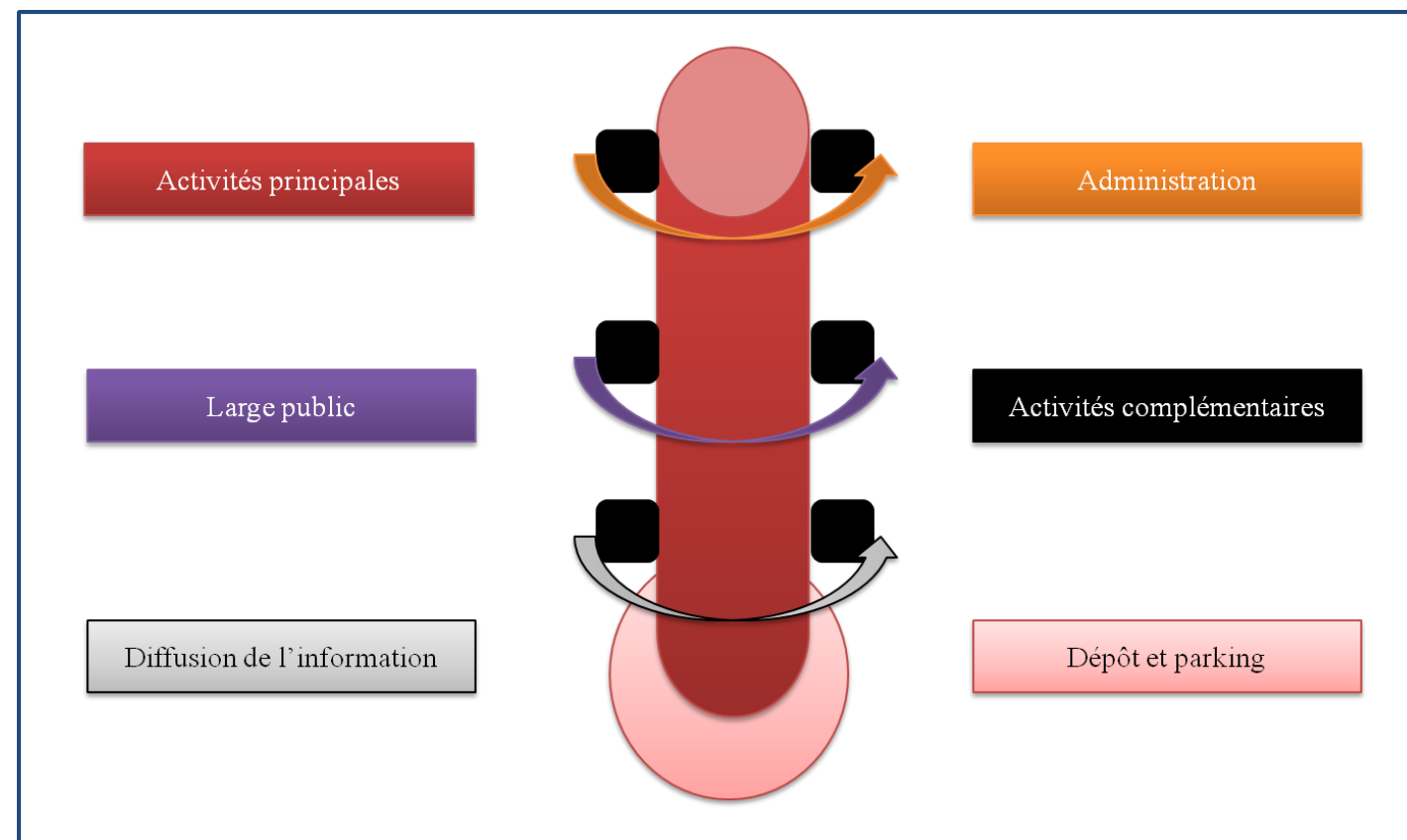
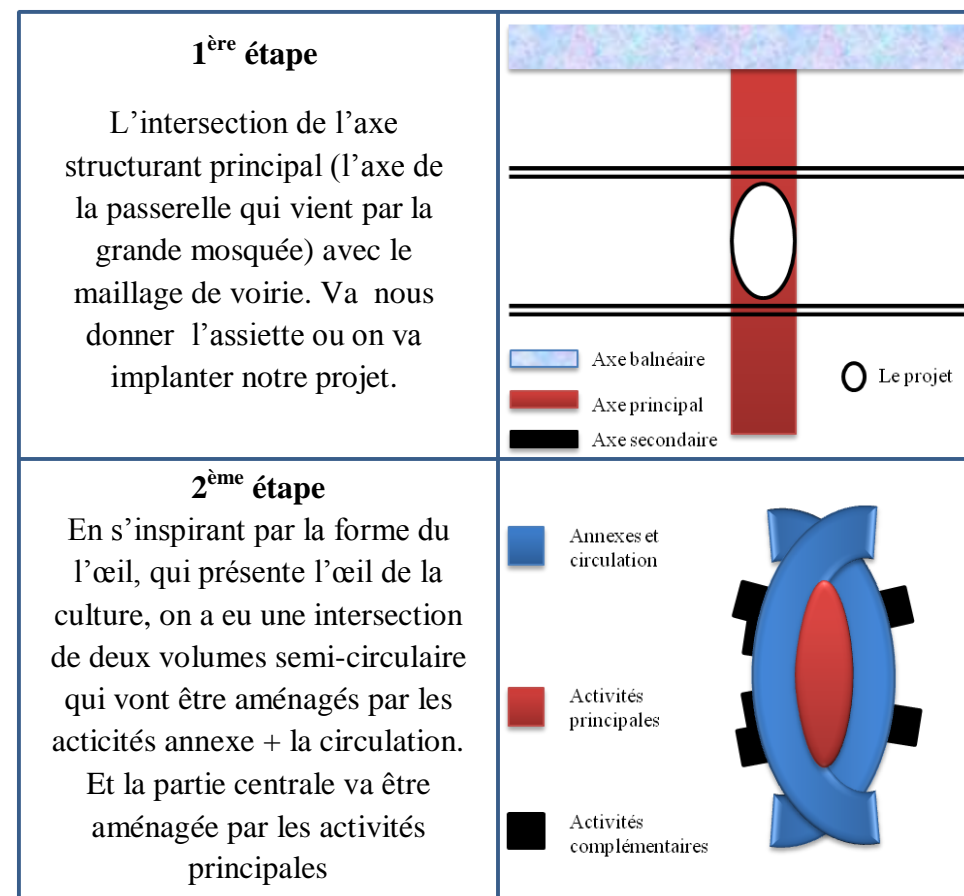
3. Type d'utilisateurs :

- ❖ Utilisateurs à temps partiel.
- ❖ Utilisateurs permanents.

4. Les activités programmées :

- Salles d'expositions (temporaire & permanente)
- Médiathèque
- Salle de conférence
- Des ateliers de formations
- Bibliothèque.

5. La genèse du projet



VII. Conclusion :

Bien que la conception d'un projet architectural ne puisse jamais être finie, nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématiques posées dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option et les particularités du site d'intervention.

Durant ce présent projet de fin d'étude, il nous a été confié de traiter la thématique de « l'aménagement et mise en valeur du front de mer ».

A travers notre étude, nous avons pu comprendre la relation ville/mer, et les interventions qu'on doit les refléter pour constituer une unité urbaine harmonieuse, et le rôle de chaque entité dans la perception de toutes les potentialités que représente le front de mer.

Nous avons identifié des problématiques spécifiques à notre aire d'intervention aux quelles nous avons tenté d'apporter des solutions incluses dans les enjeux contemporains.

Nous espérons avoir répondu aux objectifs fixés avec des idées claires et formulées de façons simples et nous restons ouverts à toute suggestion, réflexion ou même un autre point de vue.

VIII. Référence bibliographique :

Articles :

La chaîne France 24 « L'Union africaine approuve officiellement le Grand musée africain d'Alger » le 28 avril 2017 sur <http://www.chouf-chouf.com/actualites/lunion-africaine-approuve-officiellement-le-grand-musee-africain-dalger/#VgRqS1dBjmwvr7go.99>, consulté le 1 novembre 2017.

Mélanie Matarese « Alger 2030 : les projets qui transformeront la ville » rédigé le 11 avril 2013 sur <http://blog.lefigaro.fr/algerie/2013/04/alger-2030-les-projets-qui-transformeront-la-ville.html>, consulté le 20 octobre 2017.

Les documents cartographiques :

- Le PDAU d'Alger 2016
- Le POS U35
- Projet Alger Médina
- Projet d'aménagement de Oued El Harrach

Les sites internet

- Google earth
- Site officiel du ministère de la culture <https://www.m-culture.gov.dz>
- www.Wikipedia.org